



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

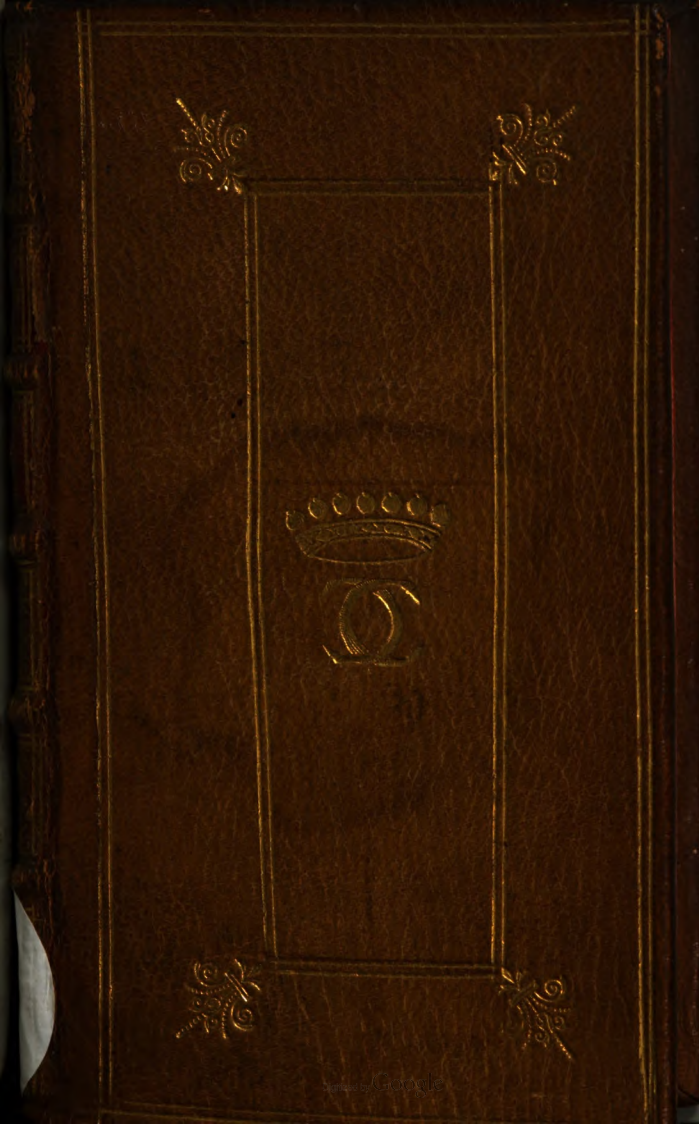
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Ex libris Bibliothecæ quam Illustrissimus
Archiepiscopus & Prorex Lugdunensis
Camillus de Neufville Collegio SS.
Trinitatis Patrum Societatis J E S U
Testamenti tabulis attribuit anno 1693.



MERCURE GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN



A LYON,

Chez THOMAS AMAULRY,
Rue Merciere.

M. D C. LXXX.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.



LE LIBRAIRE AU LECTEUR.



OMME vous aimez les Ouvrages de Mademoiselle de Ville-Dieu, je vous en envoie, que vous trouverez dans le Catalogue des Livres Nouveaux. Je vous enverray dans huit jours au plus tard les Amours de Catulle en deux volumes indouze, par Monsieur l'Abbé de la Chapelle, c'est un Livre assurément écrit avec beaucoup d'erudition tant pour la Prose, que pour la Poësie qui y est meslée dedans.

La Distribution de l'Extraordinaire du quartier de Janvier a esté retardée à cause des figures qui n'ont pas esté prestes, mais le quinzième de May sans manquer on le distribuera.

L'on continuëra à distribuer tous les mois les Nouvelles Découvertes de Medecine, & le Journal des Sçavans pour six sols le Cahier.

L'on trouvera des Mercurès complets; sçavoir, ceux de 1677. pour douze sols; Ceux de 1678. 1679. & 1680. pour

vingt sols le volume , & les Extraord-
naires pour trente sols aussi le volume.

Les Mariages se vendront separés des
Mercurès sçavoir ,

Le Mariage de Monseigneur le Dau-
phin pour vingt sols.

Le Mariage de la Reyne d'Espagne
pour vingt sols.

Le Mariage de Monsieur le Prince de
Conty avec Mademoiselle de Blois, quin-
ze sols.

Je vous donneray dans peu de jours plu-
sieurs autres Nouveautez, entr'autres deux
Livres de Voyage différent, d'un Auteur
bien connu dont je vous diray le nom en
vous les envoyant, ils sont sur Presse.

L I V R E S N O U V E A U X *du Mois d'Avril 1680.*

Le cinquième & sixième tome des Amours
des Grands Hommes de Mademoiselle
de Ville-Dieu relié en un volume , 20.
sols. On trouvera le 1. 2. 3. & 4. tomes
reliés en deux pour 30.sols.

Le Journal Amoureux de Mademoiselle
de Ville-Dieu , indouze , six volumes
relié en trois volume, 45. sols.

Federic Prince de Sicile , indouze , trois
volumes, 36. sols.

Lettres d'un Ecclesiastique à un Ministre
de

de la Religion pretenduë Reformée, pour servir de réponse à diverses Questions qui luy ont esté faites par ce Ministre, dans lesquelles il traite & prouve plusieurs Poincts importants de la Religion, par la Doëtrine de saint Cyprien, avec une Dissertation du même Ecclesiastique, & d'un des principaux du Consistoire de Charanton, & une liste tres-curieuse des Evesques de Rhodés & de Vabres, indouze, pour douze sols.

La Devineressè ou les faux Enchantemens de l'Autheur du Mercure se continuë toûjours à vendre chez le Sieur Amaulry Libraire à Lyon pour trente cinq sols avec les figures, & 25. sols sans figures, sans rien rabattre.

Le prix que je vous marque aux Livres n'est que pour Lyon, car les Libraires des Provinces ne vous les peuvent pas donner au mesme prix, c'est à quoy on doit prendre garde aux Provinces.





CATALOGUE DES PIÈCES
qui composent le neuvième Extraordinaire du Mercure Galant donné au Public le 15. Avril 1680.

IL CONTIENT

Quatre Pièces en prose sur la Question, *Si l'amour diminue plutôt par les rigueurs d'une Belle, que par ses faveurs.* Et une en Prose & en Vers.

Cinq Pièces en Prose sur la Question, *Si la jalousie d'une Maîtresse est plus à craindre que celle d'un Rival.* Et une en Prose & en Vers.

Trois Pièces en Prose, & une en Prose & en Vers, sur la Question, *S'il est plus avantageux à un Homme qui se résout de se marier, d'épouser une Personne dont il est fortement amoureux, qu'une autre pour laquelle il n'a dans le cœur que de l'estime.*

Deux en Prose, une en Prose, & en Vers, & une en Vers sur la Question, *Si*

Si une Maistresse fait plus souffrir un Amant, quand elle luy prefere un Rival qu'elle a dessein d'épouser, que quand elle luy en prefere un dont elle ne veut qu'estre aimée.

Trois en Prose, & une en Prose & en Vers sur la question, *S'il est plus prejudiciable à un Pere de Famille d'estre grand Ioïeur, que grand Buveur ou grand Chicaneur.*

La suite de l'Histoire amoureuse de quelques Fleurs.

Vne Lettre passionnée.

Trois discours pleins d'érudition sur les Talismans.

Plusieurs Madrigaux sur les neuf Enigmes des trois Mois.

Vne Epitaphe d'une Belle.

Vn Discours fort scavant sur la Pierre Philosophale.

L'Explication de la dernière Lettre en Chifres.

Deux nouvelles Lettres, sçavoir, une en Chifres, & l'autre en Figures.

Vn Discours sur l'Origine de la Poudre à Canon.

Vne Fiction en Vers sur le mesme sujet.

Vn Discours où tous les Feux dont les Anciens se servoient dans leurs guerres sont décrits, & de leur composition.

Deux Discours de la découverte de la Poudre à Canon.

Vne Apostrophe en Vers à la Poudre à Canon.

Traduction de l'Ode onzième du troisieme Livre d'Horace.

Relation d'une Feste donnée à Bacchus par les Nymphes du Mont-Nissa, à l'occasion de la conquête des Indes.

La Grote, Histoire.

Vne Explication de l'Histoire Enigmatique, avec les Noms & Madrigaux de ceux qui l'ont trouvée.

Vne nouvelle Histoire Enigmatique.

Plusieurs Armoiries de l'Amour gravées.

Les Noms de ceux qui ont trouvé les veritables Mots des Enigmes du dernier Mois.

Questions & Matieres proposées.

TABLE

TABLE DES MATIERES
contenuës dans ce Volume.

A vantpropos.	1
<i>Harangue de Messieurs de l'Academie Françoise de Soissons.</i>	3
<i>Description d'un combat de Taureaux fait à Madrid,</i>	13
<i>Suite des Réjoüissances faites à Naples, pour le Mariage du Roy d'Espagne,</i>	22
<i>Lettre de la Reyne de Portugal à Mon- sieur le Duc de S. Aignan,</i>	29
<i>Lettre de Madame Royale au mesme,</i>	31
<i>L'avarice punie, Histoire,</i>	33
<i>Revenü des Troupes de la Maison du Roy, faite devant Madame la Dau- phine,</i>	49
<i>Compliment fait à Monsieur le Prince de Conty sur son Mariage, de la part de Madame la Duchesse de Modene,</i>	51
<i>Le Pinson, Fable,</i>	53
<i>Entrée de Monsieur Foulé de Martangis, Ambassadeur de France, à Copen- hague,</i>	56
<i>La Muse Bergere,</i>	68
<i>Lettre contenant le Voyage du Consul de France</i>	

T A B L E.

<i>France à Alep, & sa Reception dans la mesme Ville,</i>	80
<i>Description d'un Présent fait par Madame de Montespan à Madame la Dauphine,</i>	104
<i>Compliment de Monsieur le Président Fremin à Madame la Dauphine,</i>	107
<i>Conversion miraculeuse de Monsieur Chanrosier,</i>	110
<i>Lettre en Prose, & en Vers,</i>	113
<i>Repas donné par le Roy à Versailles, à Madame la Dauphine,</i>	120
<i>L'Enfant supposé, Histoire,</i>	129
<i>Changemens arrivez dans la Robe depuis trois mois, par mort ou vense de Charges,</i>	141
<i>Mort de Messieurs Ecideau & Guilloire Chanoines de Nostre-Dame,</i>	147
<i>Mort de Monsieur Bourdon Docteur de Sorbonne,</i>	149
<i>Vers sur de l'argent presté par une Dame, à un Cavalier qui venoit de perdre le sien à la Bassete,</i>	151
<i>Réponse de la Dame au Cavalier,</i>	155
<i>Gratification faite par le Roy à Monsieur le Marquis d'Alincour,</i>	158
<i>Monsieur le Prieur de Cabrieres est présenté au Roy,</i>	160
<i>Acconche</i>	

T A B L E.

<i>Accouchement de Madame la Presidente le Cogneux ,</i>	160
<i>Mort de Mademoiselle de Seignelay ,</i>	161
<i>Mort de Monsieur le Marquis du Châ- telet ,</i>	ibid.
<i>Paroles sur les Fleurs Printanieres ,</i>	164
<i>Monsieur le Chevalier de la Fare est fait Capitaine de Galere ,</i>	ibid.
<i>Présens portez à Munio par Monsieur Desloges , second Fils de Monsieur Berthelot ,</i>	169
<i>Sonnet ,</i>	171
<i>Feste donnée par Monsieur le Maréchal Duc de Vivonne ,</i>	172
<i>Charges de la Maison de Madame la Dauphine données par le Roy ,</i>	176
<i>L'Infidelle purry , Histoire ,</i>	186
<i>Divers Complimens faits à Madame la Dauphine ,</i>	193
<i>Thèse soutenue par Monsieur l'Abbé de Rians ,</i>	204
<i>Benefices donnez par le Roy ,</i>	206
<i>Chanoinie de Nostre-Dame donnée à Monsieur Lisleman ,</i>	207
<i>Explication de la première Enigme du Mois passé ,</i>	208
<i>Noms de ceux qui en ont trouvé le mot ,</i>	209

Expli

T A B L E.

<i>Explication de la seconde Enigme , avec les Noms de ceux qui en ont trouvé le sens ,</i>	210
<i>Enigme ,</i>	213
<i>Autre Enigme ,</i>	214
<i>Explications de l'Enigme en Figure , avec les Noms de ceux qui en ont trou- vé le sens ,</i>	215
<i>Tenebres ,</i>	216
<i>Sermon de la Cene , fait par Monsieur l'Abbé des Alleurs ,</i>	217
<i>Monsieur de Mailly est reçu Capitaine aux Gardes ,</i>	218
<i>Mort de Monsieur l'Abbé de Pure ,</i>	ibid.
<i>Mort de Monsieur de Bonneuil ,</i>	219
<i>Mort de Monsieur Gedoin ,</i>	220
<i>Place de Dame du Palais de la Reyne donnée à Madame la Duchesse de Beauvilliers .</i>	221
<i>Nouveaux Commis de Monsieur Colbert de Croissy .</i>	ibid.
<i>Mariage de Monsieur de la Viéville ,</i>	223

Fin de la Table.

MER



MERCURE GALANT.

AVRIL 1680.



N F I N , Madame,
presque toutes les
Charges de la Mai-
son de Madame la
Dauphine ont esté
données , & ceux qu'il a plu au
Roy d'en gratifier , font telle-
ment retentir les loüanges de ce
grand Monarque , qu'on n'en-
tend autre chose de tous costez.
Ils ont raison d'en faire éclater

Avril 1680.

A

leur joye. Des Présens de cette nature ne peuvent avoir de prix. La main qui les fait, les sçait rendre inestimables, & s'ils satisfont du côté de la fortune, ils n'ont pas moins dequoy plaire par l'intérêt de l'honneur. Y a-t-il rien de plus glorieux, que de se voir distingué par le plus sage & le plus éclairé de tous les Roys ? & comme la maniere obligeante dont il se plaît à répandre ses bienfaits, convainc tout le monde que le seul mérite les peut attirer, quel avantage d'estre choisi pour y avoir part, & de se pouvoir répondre par là qu'on s'est rendu digne d'estre remarqué ? Je n'entreray point encor dans le détail de ces Officiers. Si Sa Majesté a fait grand nombre d'heureux, Elle en peut faire encor de nouveaux avant

avant que je finisse ma Lettre, & quelques Charges considérables qui sont encor à donner, seront peut-estre remplies dans les derniers jours du Mois. Ainsi, Madame, je pourray vous rendre compte de toutes par un seul Article. Jelle recule sans le vouloir réserver; & afin de ne vous pas priver si-tost du plaisir d'entendre parler du Roy, je vous envoie la Harangue que luy devoient faire Messieurs de l'Académie de Soissons, quand il passa par leur Ville. Vous savez qu'il n'en a voulu recevoir aucune, & que cette seule raison empêcha qu'elle ne fust prononcée. C'est un Ouvrage de Monsieur Hébert, Tresorier de France. Je n'ay pas besoin de vous vanter son mérite. Il vous est connu par les

4 M E R C U R E
belles choses que vous avez déjà
veuës de luy.

H A R A N G U E

D E

M^{rs} D E L' A C A D E M I E

Françoise de Soissons,

A U R O Y.

S I R E ,

*Après avoir eu l'honneur de
voir icy V. M. quand elle alloit
vaincre ses Ennemis ; après l'avoir
veuë tant de fois avec cette fierté
guerrière qu'elle portoit dans les
Combats ; graces au Ciel , nous
avons enfin le plaisir de la voir
avec cet air doux & serain que la
Paix imprime sur le visage des
Monar*

GALANT.

Monarques, quand elle a fait alliance avec la Justice. En ce temps, SIRE, il est uray, nous avions de la joye, & nous en avions mesme par avance, parce que nous estions sûrs du succès de ce que V. M. alloit entreprendre de plus grand & de plus difficile; mais aussi, parce que nous scavions qu'elle alloit hazarder quelque chose d'infinitement plus pretieux que tout ce qu'elle pouvoit conquerir, la crainte l'emportoit toujours sur la joye. Cette passion inquiete empoisonnoit tous nos plaisirs. Elle troubloit nos plus douces reflexions, & nous osons dire à V. M. que nous estions dans un état malheureux, pendant que vostre valeur contribuoit si heureusement à établir nostre felicité. Aujourd huy, SIRE, que vostre sagesse y travaille toute seule, la joye regne toute seule

A iij

6 MERCURE

dans nos cœurs ; & comme l'idée des perils où V. M. s'exposoit alors, ne blesse plus nostre imagination, nous pouvons sans distraction & sans trouble réfléchir sur les merveilles de vostre Vie. Nous pouvons à l'abry des Lauriers qui couvrent vostre Teste auguste, contempler à loisir les prodigieux effets de cette sagesse profonde qui regloit tous vos pas , & qui mit dans toutes vos Actions le bel ordre & la subordination merveilleuse que nous y admirons. Ce fut elle sans doute qui apprit à V. M. que pour parvenir à un bonheur parfait , il falloit passer par les travaux & par les peines , qu'une juste Guerre étoit le fondement le plus solide d'une Paix inalterable , & que pour empêcher que rien ne troublât jamais le repos & la tranquillité de vostre Royaume, il falloit une fois semer

GALANT. 7

semer la terreur & l'effroy chez tous les Peuples qui l'environnent. Mais, SIRE, ne fut-ce point elle aussi qui mit à cette Guerre de si justes bornes, qu'elle fust assez longue pour lasser les plus opiniâtres de vos Ennemis, & qu'elle ne le fust pas assez pour fatiguer le moindre de vos Sujets ? Ne fut-ce point elle qui vous arrêta sur le panchant rapide de cette course impétueuse qui vous menoit à l'Empire de l'Univers, & qui pour vous faire vaincre en nostre faveur ce qu'il y a de plus grand & de plus redoutable sur la Terre, vous obligea de vous surmonter Vous-mesme ? Votre Majesté, SIRE, aimoit la gloire plus que la vie. Elle en avoit donné mille marques éclatantes ; mais avec quelle étonnante, avec quelle agreable surprise, ce procedé genereux ne

A iiij

8 M E R C U R E

nous fit-il pas connoître que vous aimiez vos Peuples encor plus que la gloire ? C'est avec de si nobles sentimens , c'est avec des actions si heroïques que vous avez commencé, que vous avez achevé le pretieux Ouvrage de la Paix, & V. M. le va couronner enfin de tout ce que l'Hyménée porte avec luy de douceurs charmantes & de plaisirs innocens.

S I R E , si ce Mariage auguste est la consommation parfaite de ce grand Ouvrage , nous pouvons bien dire qu'il est aussi l'entier accomplissement de nôtre felicité ; car enfin parmy tant de prosperitez , il ne nous restoit plus qu'une seule chose à desirer, & c'est , S I R E, cette heureuse Alliance qui va remplir ce dernier desir. Nous allons voir cette superbe Tige devenir aussi féconde qu'elle est illustre. Elle poussera bien-tôt des Branches qui
donne

GALANT.

9

donneront de l'ombrage à tout l'Univers, & de formais nous n'aurons plus que des Actions de graces à rendre au Ciel pour les Princes qu'il nous va donner. Si par les dispositions presentes il est permis de penetrer dans l'avenir, qu'ils seront grands, qu'ils seront fortunés ces Princes qui auront l'invincible LOUIS pour Ayeul, & pour Pere ce genereux DAUPHIN, dont la grandeur, quoy que naissante encor, a déjà brillé à nos yeux en mille manieres differentes. Quelle facilité n'auront-ils pas à vaincre leurs Ennemis, à protéger leurs Alliez, à se maintenir eux-mêmes dans ce haut degré de puissance & d'honneur où vous les aurez élevés. Ils trouveront la Terre toute étonnée du bruit de votre Nom, & toute remplie de la terreur de vos Armes. Ils trouveront tout frayé,

A V

tout aplany, le chemin qui con-
 duit à la gloire. Ils auront cet
 avantage, que pour se rendre par-
 faits, ils n'auront pas besoin de
 chercher des Modeles dans l'Histo-
 re des Siecles passez, ny dans celle
 des Nations étrangères. Ils n'au-
 ront pour cela qu'à lire celle de
 votre Vie; & comme les exemples
 recents & domestiques sont tou-
 jours les plus forts, nous avons tout
 lieu d'esperer qu'ils se rendront di-
 gnes de leur naissance, qu'ils mar-
 cheront à grands pas sur les glo-
 rieux vestiges que V. M. leur mar-
 que, & qu'ils transmettront enfin
 vos Vertus avec votre Sang, à une
 Posterité qui fera toujours la gloi-
 re de son Siecle, & qui, si nos vœux
 sont écoulez, ne finira qu'avec le
 Monde. S I R E, il nous resteroit
 encor à vous faire nos très-hum-
 bles remerciemens, & pour tous ces
 bien

bienfaits qui nous sont communs
 avec toute la France , & pour ceux
 qu'en particulier cette Compagnie
 a reçus de V. M. Dans l'embar-
 ras de la Guerre , au temps de ses
 plus pénibles occupations , & de ses
 plus nobles travaux, Elle a daigné
 jeter les yeux sur nous , elle a ho-
 noré nos Assemblées d'un aven
 qui nous a comblé de plaisir &
 de gloire ; mais quelques efforts
 que nous ait fait faire le desir de
 mériter ces grâces, quelque redouble-
 ment qu'il ait apporté à nos veilles
 & à nos études , nous nous sentons
 encor bien éloignez de pouvoir rien
 dire de votre Majesté , qui soit
 digne de sa grandeur & de nostre
 reconnoissance. Nous les continu-
 rons, SIRE, ces études & ces ver-
 tes ; & parce qu'il est naturel de se
 flater sur ce que l'on souhaite, nous
 ne désespérons pas qu'avec leur
 secours,

secours, nous ne puissions un jour rendre à votre Majesté une partie de ce que nous lui devons. Si notre foiblesse nous empesche de l'entreprendre en vostre Personne, peut-estre l'oserons nous en celle de ces Princes dont nous venons d'augurer de si grandes choses. Nos forces croîtront avec eux, & cependant, SIRE, pour commencer en la maniere qui nous est possible à nous acquiter envers Votre Majesté, nous allons faire des vœux continuels pour sa Personne auguste & sacrée, avec tout le Zele & toute l'ardeur dont nous sommes capables. Nous demanderons incessamment au Ciel la continuation de ces prosperitez étonnantes, & presque incroyables, dont vous avez usé avec tant de modération & de generosité. Nous lui demanderons la conservation de cette santé précieuse

tiensse qu'on vous a veu toujours prodiguer avec si peu de precaution & de reserve. Nous luy demanderons enfin de jour en jour la prolongation de cette belle & merveilleuse Vie que l'amour de la gloire, & celui que vous avez pour vos Peuples, vous ont fait exposer si souvent avec tant valeur & d'intrepidité; de cette Vie, dis-je, qui fait l'admiration de l'Univers, la tranquillité de l'Europe, la gloire & les delices de la France.

Les réjouissances qui ont esté faites en Espagne pour l'arrivée de la Reyne, ne se sont pas terminées à ce que je vous ay dit de la magnificence de son Entrée. Elles ont esté suivies d'une Feste de Tauraux, qui a servy de divertissement à toute la Cour. le
Mercre

Mercredy 7. de Fevrier. La Place où ces fortes de Combats se font à Madrid , est grande , & quarrée , à peu pres comme la Place Royale. Les Maisons en sont fort hautes , chacune ayant cinq étages. Chaque étage a un rang de Balcons. Le Roy dispose des trois premiers rangs. Les Ambassadeurs , les Grands d'Espagne , l'Inquisition , & les autres Conseils , sont placez dans l'un. Les Marquis , Comtes , & Titrez, occupent l'autre & le troisième est pour ceux qui n'ont que la simple qualité de Cavaliers. Quoy que le Roy leur fasse donner des Billets à tous , ils ne laissent pas de payer quelque petit droit suivant la taxe ordinaire qu'on fait des Balcons. Il y a des Amphitheatres dressez par tout au dessous. Ils contiennent
jusqu'à

jusqu'à vingt cinq mille Person-
 nes , & chacun y paye sa place,
 les uns plus , les autres moins. La
 Feste commence dès le matin
 pour le Peuple , qui remplit ces
 divers Amphitheatres sans rien
 payer. Il y en a mesme qui de-
 meurent dans la Place, où tout le
 monde a la liberté de combattre
 les Taureaux. Sur les neuf heu-
 res, le *Toreador* amene ces Ani-
 maux qui sont conduits par des
 Bœufs qu'ils suivent. Ils entrent
 tous dans la Place, & y font deux
 tours afin que le Peuple les puis-
 se voir. Il y a deux endroits fer-
 mez qu'ils appellent *Toriles*. On
 y fait entrer les Bœufs avec les
 Taureaux, apres quoy les Bœufs
 qui sont dressez à cela, se laissent
 mettre hors du *Toril* où les Tau-
 reaux restent enfermez. L'heure
 du Combat estant venue, on en
 laisse

laisse sortir un pour le commencer. Il court dans la Place en bondissant, & renverse tout ce qu'il rencontre. Les uns l'évitent par agilité, les autres en luy jettant leurs Manteaux, ou leurs Chapeaux, qu'il emporte souvent avec ses cornes.

Le jour que se fit la dernière Feste dont je vous parle, on ouvrit le matin à cinq Taureaux que le Peuple combatit, & qui furent tuez avec l'Epée. L'après-midy cette même Feste fut beaucoup plus digne de la curiosité des Spectateurs. Tous les Balcons qu'on avoit fort richement tapissés, estoient pleins de monde, aussi bien que les Amphitheatres. Il y en avoit jusque sur les toits. Le Roy, la Reyne, & toute leur Suite, arriverent sur les deux heures; & si-tost que Leurs Majestez

jestez se furent placées dās leurs Balcons , les Combatans entrerent par deux différentes Portes. Ils estoient cinq , tous vêtus de noir , avec un Manteau , & montrez superbement. Trois Grands d'Espagne , & deux des plus considérables Seigneurs d'Andalousie venus exprés pour la Feste , estoient ces cinq Combatans. Ils avoient chacun une Livrée de cent à six-vingts Estafiers. L'une de ces Livrées estoit à la Turque , une autre à la Polonoise , & les trois autres de différentes manieres. Chaque Combatant passa devant les Balcons du Roy , avec sa Livrée qui le devançoit. Ils saluèrent tous Leurs Majestez , tant les Maistres que leur Suite , & firent le tour entier de la Place , marchant quatre à quatre , sans confusion. Apres que ces différentes

ferées Livrées eurent esté veuës de tout le monde , elles sortirent hors du lieu où l'on devoit faire le Combat , à l'exception de quatre Estafiers de chacune qui demeurèrent auprès de leurs Maistres , pour les suivre & pour leur donner *las Reiones*. Ce sont demy-Lances avec lesquelles on attaque les Taureaux.

Du costé & au dessous des Balcons du Roy , les trois Compagnies de la Garde estoient rangées avec leurs *Cuebillos*, & leurs Hallebardes. Vis-à-vis des mêmes Balcons, étoient six Officiers aussi richement vêtus, que superbement montez. Leur soin est de recevoir & de porter les ordres du Roy , tant pour faire ouvrir aux Taureaux , que pour les faire traîner hors de la Place , lorsqu'ils ont esté tuez.

Les

Les seuls Combatans estant demeurez dans cette Place, chacun avec ses quatre Estafiers, qui furent toujours attachez & comme collez à la croupe de leurs Chevaux, le Roy fit jeter une Clef de son Balcon. Un de ses Officiers dont je viens de vous parler, la ramassa, & alla faire ouvrir au premier Taureau. Les Taureaux sortent ordinairement avec beaucoup de furie du lieu où ils ont esté enfermez, & voyant les Combatans écartez les uns des autres, ils courent d'abord en attaquer un. Le Combatant tâche d'éviter ce premier choc, & dans le temps que le Taureau vient à luy, il se sert de son adresse pour luy enfoncer par devant la demy-Lance qu'il tient à la main. Il la rompt dans le corps de cet Animal quand il l'attrape, & s'il le manque,

manque, il reprend son premier poste pour l'attendre au second coup. Quelquefois le Cheval & le Cavalier en sont renversez. Quelquefois le Taureau tuë l'un, & blesse l'autre.

Il y a certaines Loix établies pour les accidens, qu'on nomme *Empeños*. Ces Loix sont, que quand un Cavalier a eu son Cheval tué par le Taureau, il doit le combattre à pied avec l'épée; & cet *Empeño* devient commun au reste des Combatans. Si ce même Cavalier est des-arçonné, si son Chapeau tombe, ou s'il perd un Estrier, il doit, & tous les autres aussi-bien que luy, quitter la demy-Lance, combattre avec l'Epée, & donner *una Cuchillada* au Taureau, apres laquelle toute sorte d'*Empeño* est levé. Il en arriva un au Duc de Medina-Sidonia,

Sidonia, qui estoit un des Combatans dans cette derniere occasion. Son Cheval que le Taureau avoit heurté vigoureusement, chancela long-temps, soit qu'il fût blessé, soit qu'il fût seulement étourdy du coup, & enfin il desarçonna son Maistre qui demeura fort embarrassé. Les quatre autres Combatans coururent à luy pour le secourir, & il fut enlevé hors de la Place par ses Estafiers. Il y retra l'Epée à la main si-tôt qu'on luy eut donné un autre Cheval, & venant droit au Taureau sans craindre ses cornes, il luy porta un si rude coup, qu'il luy coupa la moitié du col. On entendit aussi-tôt mille applaudissemens de tous les Balcons. Il y eut un autre Seigneur, que son Cheval heurté du Taureau renversa par terre. Il se releva incōtinent, & fit aussi

aussi cesser l'*Empeño* avec son Epée. Ce sanglant Divertissement dura jusqu'à la nuit, & il en coûta la vie à dix-huit Taureaux.

Madrid n'a pas esté le seul lieu de la domination du Roy d'Espagne, où l'on ait donné ces sortes de Fêtes à l'occasion de son Mariage. On en a aussi fait à Naples, apres la superbe Calvacade dont vous avez veu la description dans ma Lettre du dernier Mois. Ces diverses Réjouissances y ont precedé un Carrousel, dont le Spectacle charma un nombre infiny de Spectateurs le Dimanche dix-huit Fevrier. Toute la Noblesse qui en composoit les Quadrilles s'estant assemblée dans la Court du Saint-Esprit, la Marche commença de là par la Ruë de Tolède vers le Palais, dans l'ordre qui suit. Deux Trompetes

petes & deux Tambours du Prince de Piombino, qui faisoit la fonction de Maréchal de Camp de la Place, alloient les premiers revêtus de sa Livrée. Elle estoit d'Ecarlate, avec une Broderie or & argent. Deux Pages en suite aussi richement vêtus, & deux Aydes de Camp apres eux, precedoient le Prince que je viens de vous nommer. Il avoit un Habit d'une magnificence extraordinaire, & estoit suivy de quantité d'Estafiers, dont la propreté attiroit les regards de tout le monde. Apres qu'ils estoient passez, on voyoit paroistre la premiere des deux Quadrilles de Monsieur le Marquis de los Velez Viceroy de Naples, conduite par le Marquis de Taracene. Sa Livrée estoit Violette or & argent, & sa Devise, deux Palmes

Palmes qui se rencontrant formoient un Arc, au dessous duquel on voyoit le Fleuve Sebete assis, avec ces mots, *Con eterna union Amor li stringe*. Cette Quadrille, ainsi que toutes les autres, consistoit en deux Trompetes, deux Tambours, deux Ecuyers qui portoient les Lances, six Estafiers menant des Chevaux de main, deux Parrains, & six Chevaliers vêtus des couleurs du Drapeau de la Quadrille, avec de tres-belles Plumes, & quantité de Gens de Livrée. La seconde Quadrille de Monsieur le Viceroy, suivoit celle-cy. Le Prince de Veggiano - Sangro la conduisoit. Son Drapeau estoit couleur de Musc, argent & or, & le corps de sa Devise, une Branche de Laurier, avec une autre de Vigne
où

où pendoient des Grapes. Ces paroles luy servoient d'ame, *Gloriosa fecondidad*. Le Prince de Bellosguardo - Pignatelli menoit la troisiéme Quadrille, qui estoit celle du Marquis Serra. Sa couleur estoit incarnat & argent. Un Foudre qui s'échapoit hors des Nuës faisoit sa Devise, avec ces mots, *Erissplende & offende*. La Quadrille du Prince de Castiglione paroissoit la quatriéme. Elle avoit le Marquis de Casalbero Caracciolo pour Chef, & or & verd pour couleur. Sa Devise estoit une Montagne qui jettoit du feu, & ces mots pour ame, *Qualche si nasconde è fuoco*. Apres marchoit la Quadrille du Prince d'Acquaviva, ayant bleu & argent pour couleur, & pour Devise un Fleuve rapide, precipitant ses eaux dans la Mer. Ces

Avril 1680.

B

Paroles. faisoient allusion à son nom , *Tributario del Mare è l'Acquaviva*. Cette Quadrille precedoit celle du Prince de la Bagnara , qui estoit menée par le Prince de la Valle Piccolomini. Blanc, or & argent estoit sa couleur , & il avoit pour Devise un Soleil paroissant dans l'Orison avec ces mots , *I rai naddittu di piu vago Sole*. La Quadrille qui la suivoit estoit celle du Duc d'Andria Carrafa, conduite par le Prince Chiusano Carrafa, ayant pour couleur Fleur de, Pesché & or. Ces paroles , *Siempre la misma* , au dessous d'un Phenix que le Soleil reduisoit en cendres, faisoient sa Devise. Cette magnifique Marche estoit fermée par la Quadrille du Marquis de Trevico Loffredo , dont la couleur estoit jaune, or & argent,

&

& la Devise, un vent Aquilon avec ces mots , *Nil velocius*. Le Comte de Potenza la conduisoit. Apres que toutes ces Quadrilles furent entrées dans le Camp, on commença à rompre les Lances. Le Marquis de Fuscaldo Grand Justicier du Royaume, le Prince de Forino, & le Comte de Conversano, estoient Juges de l'adresse des combatans. La Course de Bague succeda au Carrousel, & le Duc de Maddaloni ayant remporté beaucoup de Prix dans les divers Jeux où l'on s'exerça, il en regala la Vicereyne, & les autres Dames. La Feste s'estant terminée avec un applaudissement general, toute la Noblesse se rendit dans la Salle de Monsieur le Viceroy, où les Cavaliers des Quadrilles firent tous ensemble un tres-beau Bal

Bal à l'Imperiale; apres quoy ils dancierent deux à deux avec les Dames. Cela fait, Monsieur le Marquis de los Velez commença le Bal de la Torche. Il la mit ensuite entre les mains de la Marquise de Corleto, & la Dance fut continuée de cette sorte jusqu'à neuf heures du soir.

Le Mariage de son Altesse Royale de Savoye, avec l'Infante de Portugal qui entra dans sa douzième année le sixième de Janvier, me donnera lieu dans quelque temps de vous faire de nouvelles Relations de Fêtes. Cette illustre & importante Alliance ne fut pas plûtost conclüe, que Monsieur le Duc de saint Aignan en crût devoir faire ses Complimens à la Reyne de Portugal, & à Madame Royale. Il écrivit à l'une & l'autre, & ces deux

Prin

Princesses, à qui ce Duc a l'honneur d'appartenir, luy ont marqué l'estime qu'elles font de luy par les Réponces que vous allez voir. Vous y trouverez ce tour d'esprit qui leur est particulier, & qu'elles ont fait admirer en France dès leur plus grande jeunesse.

L E T T R E
DE LA REYNE
DE PORTUGAL,
A Mr le Duc de S. Aignan.

MOn Cousin. Vostre mérite est trop singulier, pour que l'estime que l'on a conçue pour vous ne soit pas à l'épreuve du temps, & je suis bien aise que les assurances que je vous en ay données vous

B iij

ayent causé autant de joye que vous me le témoignez par vostre Lettre. L'affection que vous m'avez toujours fait paroistre, ne me laisse pas lieu de douter de celle que vous avez ressentie de la conclusion du Mariage de l'Infante ma Fille. J'ay lû avec plaisir les assurances que vous m'en donnez, & en aurois un particulier, de trouver quelque occasion de vous donner des marques de ma gratitude & bienveillance ; Priant Dieu, mon Cousin, qu'il vous ait en sa sainte garde.

Vostre bonne Cousine,
M A R I E.

De Lisbonne ce 15.
Janvier 1680.

L E T T R E

LETTRE DE
MADAME ROYALE,

A Mr le Duc de S. Aignan,

Monsieur le Duc mon Cousin.
Je suis persuadée de tout
temps, comme tout le monde, qu'on
ne peut donner à ses expressions
un tour plus délicat que celui que
vous donnez aux vôtres, mais
je vous avouë que celui de la
dernière Lettre que vous avez
pris la peine de m'écrire sur le
Mariage de S. A. R. Monsieur
mon Fils, que j'ay arrêté avec
Madame ma Nièce l'Infante de
Portugal, m'a paru d'une nou-
veauté digne de vous. Je vous
prie d'être bien persuadé que le
pardon que vous me demandez du

B iiij .

*plaisir que vous m'avez fait , en
me donnant des marques si obli-
geantes de vostre souvenir , & de
la part que vous prenez à ce qui
me touche dans une conjoncture
qui m'est si sensible , est à mon
égard une des choses du monde la
plus agreable à accorder , & que
je ne sçay rien qui puisse égaler
mon empressement là dessus , que
celuy que j'auray toujourns de vous
témoigner le ressentiment que je
conserve de vos honnestetez , &
de vous donner des preuves de la
veritable estime avec laquelle
je suis ,*

MONSIEUR LE DUC MON COUSIN,

Vostre bien affectionnée

Cousine à vous servir,

JEANNE-BAPTISTE.

*De Turin le 23. de
Decembre 1679.*

Voicy

Voicy un Printemps de l'illustre Monsieur de Bassilly, qui en a fait les Paroles, aussi-bien que l'Air. Vous voyez Madame, qu'il continuë à me donner ses Ouvrages, & que mes Lettres contiennent la suite du Journal des Nouveautez du Chant, que les impressions peu correctes qu'on en faisoit, luy avoient fait interrompre.

AIR NOUVEAU.

T*rop cruelle saison,
Qu'avec raison
Je crains tes charmes,
Et qu'ils me vont causer de larmes,
Puis que je sçay que ton fatal retour
Me va ravir l'Objet de mon amour!*

On n'entend par tout qu'Amans plaintifs, & cependant quelques peines que puisse cau-

B. v

ser l'engagement, on aime mieux se mettre en péril d'en prendre, que se résoudre à fuir le beau Sexe. L'esprit est d'un grand secours pour en estre bien reçu; mais pour l'estre toujours agreablement, il faut faire de la dépense dans l'occasion. Autrement on traite les Gens d'avares, & c'est une qualité qui n'a jamais plû aux Dames. Un Cavalier d'une des plus considerables Villes de Provence, en a fait l'épreuve depuis deux mois. Il voyoit les Belles, leur disoit cent jolies choses, & pourveu qu'il ne luy en coustast que de la Prose & des Vers, il n'y avoit point d'Homme plus libéral. Mais dès qu'on luy proposoit quelque Partie de plaisir, il n'estoit jamais en pouvoir d'en estre, à moins qu'il ne vist que le Payant se fust déclaré. Sans cela,

cela, on luy ferroit en vain le bouton de pres. Il n'entendoit point la langue , & toujours prompt à ouvrir son cœur sur les tendres sentimens, il n'y avoit pas moyen qu'on le mist d'humeur à ouvrir sa bourse. La connoissance qu'on avoit de son caractère, donnoit souvent lieu de s'en divertir, & ce fut par là que cinq ou six Dames qui alloient dîner à leurs despens à un quart de lieuë de la Ville , pour jouir du plaisir de la Promenade, l'ayant apperçu de loin dans le temps qu'elles montoient en Carrosse, voulurent avoir le plaisir de se faire refuser, en le priant de leur tenir compagnie. La plus enjouée d'entr'elles se chargea de la parole, & dit agreablement au Cavalier qui les aborda , qu'elle se sentoit pour luy certaines dispositions de cœur

tres-

tres-favorables , dont il pouvoit profiter en prenant place auprès d'elle. Il voulut ſçavoir où l'on alloit. La Belle luy répondit au nom de toutes les Dames , qu'il n'avoit à ſe mettre en peine de rien , qu'elles luy vouloient donner à dîner aux environs de la Ville, & qu'il ne devoit pas craindre de ſ'ennuyer le reſte du jour. Le party quoy qu'agreable , n'accōmoda point le Cavalier. Il comprit les conſéquēces du Repas offert, & eut à ſon ordinaire un engagement qu'il ne pouvoit rōpre. Ainſi tout ce qu'elles pûrent obtenir, fut qu'il ſe tireroit d'affaires avec toute la promptitude poſſible , & qu'il iroit les réjoindre ſur la fin de leur Dîné, au lieu qu'elles luy marquoient. La déſaite leur fut aiſément connuë. Elles en rirent enſemble, & parlant du Cavalier
tant

tant que leur petit Voyage dura, elles resolurent de se vanger du refus. Chacune promit de chercher comment, & ce fut une espee de défy entr'elles à qui en viendroit plustost à bout. Cependant elles arriverent à un Lieu de Campagne assez agreable, & se promenerent quelque temps pendant que le Dîné s'appresta. Ne foyez point surprise, Madame, de m'entendre parler d'une Promenade faite il y a déjà deux mois. Vous devez vous souvenir, qu'on ne s'apperçoit presque point en Provence de la rigueur de l'Hyver, & que dans les mois de Decembre & de Janvier, qui sont pour nous les plus rudes de l'année, on a quelquefois besoin en ce Pais là de se mettre à couvert de la chaleur. Cinq ou six Hommes des plus galans de

la Ville ayant eu avis de cete Partie , vinrent où estoient les Dames , & les trouvant hors de table , commencerent une conversation generale qui n'alla pas loin. Le Cavalier qui entra un peu apres , la reduisit bientost au particulier. Il s'alla mettre aux pieds de la Belle , dont il avoit reçu le matin une si avantageuse declaration , & chacun à son exemple ayant choisi celle qui luy plaisoit davantage , ce ne furent que des teste-à-teste pendant quelque temps , dans une Compagnie de douze Personnes. La Belle enjouée reçut d'un air fort riant tout ce que le Cavalier luy dit de flateur ; & quoy qu'elle declarast que pour la toucher il falloit se soumettre à des épreuves de complaisance un peu difficiles , comme il n'estoit question

question que de donner des paroles , il promettoit tout , & encherissoit encor sur les devoirs empressez qu'elle sembloit exiger. Tandis qu'il luy debitoit mille agreables folies , il s'apperçut qu'elle estoit resveuse , & luy en ayant demandé la cause, il sçeut qu'elle venoit de se souvenir que deux de ses Amies attendoient réponse d'elle sur une affaire également importante à toutes les trois , & que l'embaras de n'avoir avec elle qu'un petit Laquais incapable de s'acquitter d'une commission de cette nature , luy causoit la resverie où il la voyoit. Le Cavalier la tira de peine , en luy offrant un grand Laquais fort intelligent , dont il la pria de se servir. La Belle accepta cette offre. Le Laquais fut appelé , & reçut
comman

commandement exprés de son Maistre de faire avec diligence tout ce que la Dame luy ordonneroit. Alors elle se leva, mena le Laquais à la Porte de la Salle, & luy dit tout bas ce qu'elle voulut. Le Cavalier le voyant partir, luy cria encor de loin, qu'il n'oubliaſt rien de tout ce que la Dame luy avoit dit, & continua aupres d'elle son personnage de Protestant d'une maniere tout à fait galante. Cela parut tellement, que la plûpart crûrent que c'estoit une veritable affaire de cœur. Quelques uns en firent la guerre à la Dame. Elle entendit raillerie, & la conversation en devint fort enjouée pendant plus d'une heure. On parloit d'aller faire une promenade de Jardin avant que de remonter en Carrosse, quand on entendit
des

des Violons. Un Regal si peu attendu surprit les Dames. Les Violons estant entrez en joüant, s'allèrent placer à un des bouts de la Salle. On ne manqua pas de leur demander qui les envoyoit. Ils furent muets, & laisserent à chaque Dame le plaisir de croire que c'estoit pour elle qu'ils estoient venus. On demeura quelque temps à se regarder, sans que personne commençast le Bal. Tous les Hommes protestoient qu'ils n'avoient aucune part à la Feste; & enfin pour ne pas perdre l'occasion de se divertir, puis qu'elle s'offroit, la Belle enjouée prit une Femme à qui elle servit d'Homme. La difficulté qui arrestoit les Danceurs, estant levée par cette démarche, on fit un Bal regulier. Le Cavalier fut pris des premiers,

&

& contribua plus qu'aucun autre aux nouveaux plaisirs que fournit la Dance. A peine y avoit on employé une heure , qu'on servit une magnifique Collation de toute sorte de Confitures seches & liquides. Ce fut alors qu'on crût tout de bon qu'il y avoit du dessein. Le Regal estoit d'un fort galant Homme, & meritoit bien d'estre avoué. Il fut pourtant inutile d'en chercher l'Autheur. On se mit à table sans qu'on le connust, & les Dames s'en témoignant obligées en general , mangerent toujours à bon compte. Les Hommes vouloient demeurer derriere pour les servir; mais elles les obligerent à prendre place aupres d'elles, & dirent qu'estant tres-certain qu'un d'entr'eux donnoit la Feste , il estoit juste qu'on luy

en fit les honneurs, du moins *incognito*, puis qu'il se vouloit cacher. Le Laquais du Cavalier ayant paru dans le temps que les Dames avoient commencé de se mettre à table, la Belle estoit allée luy parler, & avoit dit ensuite tout haut à son Maître, qu'on ne pouvoit estre plus contente qu'elle l'estoit de sa diligence à faire les choses. Le Cavalier eut place auprès d'elle, & prit tres-grand soin de luy choisir ce qui estoit le plus de son goût. Je ne vous dis rien du degast des Cōfitures. On mangea les unes. On pillâ les autres, & les Hommes mesme sortirent de table chargez de butin. Ce ne fut pas sans que l'on eust bû diverses Liqueurs. Le Cavalier les aimoit, & comme elles le mirent de belle humeur, il chanta plusieurs Chançons le Verre à la main,

44 M E R C U R E

main , & porta solennellement la santé de l'Autheur de cette Feste. Il estoit fort tard quand elle finit. On parla de remonter en carrosse , & une des Dames ayant témoigné quelque crainte de verser à cause que la nuit estoit fort obscure , l'aimable Enjoüée luy dit qu'il y avoit apparence que celuy qui les avoit si bien regalées de toutes manieres , auroit eu le soin de se precautionner de lumieres pour le retour. En effet , on vit plus de deux douzaines de Flambeaux allumez en un moment. On les distribua à tous les Laquais , & ce fut un jour fort éclatant dans la nuit. La precaution ayant fait donner de nouvelles loüanges au Regalant , la Belle enjoüée declara que comme un secret pesoit naturellement aux Femmes

mes , il estoit impossible qu'elle cachast davantage que tout le Regal estoit une galanterie du Cavalier , qui avoit voulu commencer par là à luy faire connoître sa passion. Les Dames , quoy que fort persuadées qu'il n'en estoit rien , voulurent soutenir la plaisanterie , & applaudissant malicieusement au Cavalier , elles dirent qu'il leur faisoit voir que la maxime estoit vraye , qu'il ne falloit qu'estre Amant pour estre prodigue. Le Cavalier plaisanta comme elles , & leur répondit , que si elles vouloient revenir au mesme lieu dès le lendemain , il s'engageoit à prendre de nouveau les mesmes soins pour les regaler de la même sorte. La Belle ajouta (toujours avec enjouement) qu'il estoit d'un galant Homme de vouloir cacher ce qu'il

qu'il faisoit d'obligeant à tout autre qu'à la Personne à qui il cherchoit à plaire ; mais que pour sa gloire , elle se sentoit obligée de découvrir qu'il n'avoit refusé le matin de venir dîner avec elles, qu'afin de donner ses ordres pour le Regal ; qu'il avoit fait preparer un grand Soupé ; que luy en ayant fait confidence en arrivant , elle n'avoit pû souffrir toute la dépense qu'il vouloit faire pour elle , & qu'ayant aussitost contremandé les Services de Viande & d'Entremets , elle avoit seulement consenty qu'on apportast le Dessert. Le Cavalier ne s'émât point de la raillerie. Il estoit accoûtumé à essuyer de plus fâcheuses attaques sur cette matiere , & comme il avoit beaucoup d'esprit , il ne se déconcertoit de rien. Tout le monde
de

de se disposant à partir , il prit la main de la Dame, se mit en même carrosse, & la remenant chez elle, il ne la quitta qu'après une nouvelle conversation toute d'esprit sur leur prétendu engagement. La Belle luy dit que s'il vouloit qu'il durast , il prist garde sur toutes choses qu'il luy avoit particulièrement donné parole de vouloir de bonne grace tout ce qui pourroit la satisfaire , & que les effets luy feroient bien-tost connoître s'il avoit parlé de bonne foy. L'avertissement donna du soupçon au Cavalier. Il réfléchit sur ce grand Repas qu'elle prétendoit avoir réduit au Désert , & son Laquais emprunté luy faisant craindre ce qui ne luy estoit point encor tombé dans l'esprit, il ne fut pas si tost arrivé chez luy, qu'il voulut sçavoir

voir de quelles commissions on l'avoit chargé. Le Laquais surpris de cette demande, répondit qu'il n'avoit pas perdu un moment pour luy envoyer des Violons , & faire apprester la Collation qu'on avoit servie. Ces mots furent un coup de tonnerre pour le Cavalier. Il entra dans une colere épouvantable, & quoy que le Laquais le fist souvenir qu'il luy avoit commandé deux fois de faire au plustost tout ce que souhaitoit la Dame , il vouloit qu'il fust obligé de deviner qu'en matiere de Collation & de Violons , il ne devoit pas luy obeir à luy-mesme quand il recevroit de pareils ordres de sa propre bouche. Le desespoir d'avoir esté pris pour Dupe , luy fit passer une fort méchante nuit. Le lendemain il reçut compliment des

des Violons & de ceux qui avoient fourny le Régál, & quoy qu'ils luy pûssent dire, il les renvoya sans vouloir payer. Mes Mémoires portent qu'on ne voyoit pas qu'il s'en pust défendre, son Laquais ayant tout ordonné de sa part, & qu'on estoit resolu de se servir contre luy des voyes de rigueur, s'il continuoit à n'entendre pas raison. Je n'ay rien sçeu davantage, si ce n'est que les Dames de la Promenade se sont fort diverties de l'avanture, & que la Belle enjouée doit craindre le ressentiment du Cavalier, s'il peut trouver jour à luy faire piece.

Le Roy fit une Revüe des Troupes de sa Maison au commencement de ce mois. La Plaine d'Acheres fut le lieu où elles eurent ordre de s'assembler. Vous

Avril 1680.

C

sçavez, Madame, qu'il seroit tres
malaisé d'en voir de meilleures
& de plus brillantes. Toute la
France en convient, & les Es-
trangers qui ont sçeu à leurs
dépens jusques où va leur cou-
rage, en sont fort persuadez. Cet-
te Reveuë se faisoit pour Mada-
me la Dauphine. Quoy qu'elle
se fust attendue à voir de tres-
bonnes & lestes Troupes, elle ne
laissa pas de marquer de la sur-
prise du grand ordre, & de la
magnificence où elles parurent.
Monseigneur le Dauphin monta
à cheval apres la Reveuë, &
n'employa que cinq quart.d'heu-
res à faire six lieues. Cela fait
connoistre l'extraordinaire vi-
gueur de ce jeune Prince, & son
adresse à manier des Chevaux.
Il y en eut beaucoup de crevez
en le suivant, & ce ne fut pas sans
peine

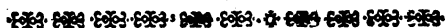
peine que les plus robustes vinrent à bout de l'accompagner. Il descendit au Palais Royal, alla se promener à la Foire, & revint le même jour à S. Germain.

Monsieur le Prince de Conty a reçu depuis quelques jours les Complimens de Madame la Duchesse de Modene sur son mariage avec mademoiselle de Blois. Je croy, Madame, qu'il n'est pas besoin de vous faire souvenir que feu madame la Princesse de Conty sa mere, étoit Sœur de cette Duchesse. Elle n'eut pas été plutôt informée de ce mariage, qu'elle dépescha M. le Comte de Sessy son Maggiordome, pour leur en marquer sa joye. Il fut régalé d'un Diamant de mille écus, dont M. le Prince de Conty luy fit présent. Vous n'en serez pas sur-

prise, sa magnificence ayant déjà éclaté en mille rencontres.

Vous avez toujours entendu dire que l'espérance est un bien. C'est en effet le dernier qui demeure aux malheureux, Cependant on veut rendre la chose problématique, & si l'on en croit la morale du Pinson, cette espérance devient quelquefois un mal, & ne sert qu'à faire souffrir ceux qui la reçoivent. Voyez s'il raisonne juste. La Fable est d'un stile aisé & tres-naturel, & m'a esté envoyée sous le nom de la jeune Stratonice de M.... C'est tout ce que je vous en puis dire.

LE



LE PINSON.

F A B L E.

UN Pinson, le plus tendre entre
tous les Pinsons,

Aimoit une jeune Fauvete,

Et tous les jours sur les Buissons

Parloit de son amour discrete

Dans ses amoureuses Chansons.

Tous les Oyseaux du voisinage,

*Autour de luy rangez, paroissoient
attentifs.*

*Ils s'étonnoient qu'il changeoit de
langage,*

Et qu'au lieu de son gay ramage,

Il n'eust plus que des tons plaintifs.

*Chers Confidens de mon mar-
tire,*

*Dit le Pinson d'une tremblante
voix,*

54 M E R C U R E

Mon chant n'est plus comme au-
trefois

De ces chants que la joye ins-
pire.

Je ne suis plus en liberté ;

Plus prisonnier que si j'estois en
Cage,

D'invisibles liens me tiennent
arresté.

Je chante jour & nuit la char-
mante Beauté,

Dont la voix & le beau plu-
mage

Engagent pour toujours un cœur
qui fut volage.

Il est vray, quelquefois elle écou-
te mes chants,

Ils luy semblent doux & tou-
chans ;

Souvent elle y répond par quel-
que Chanfonnete,

Souvent par une ardeur se-
crete

Contre

Contre mon bec elle avance
le sien,

Et quand j'en approche le
mien,

Je sens dans ces transports que
mon ame me quite.

Mais lors que je la sollicite

De payer par d'autres faveurs

Les maux que j'ay soufferts, mes
chagrins, mes langueurs,

Mon amour, mes feux, ma
constance,

Elle me nourrit d'espérance,

Et c'est cette espérance avecque
mes desirs,

Qui déchirant mon cœur, luy
coûte des soupirs.

Par un lent avenir mon ame est
abatus.

L'esper fait vivre un Malheu-
reux ;

Mais lors que l'on est presque
heureux,

C'est ce mesme espoir qui nous
tuë.

*Les Oyseaux contens du Pinson,
Trouverent qu'il avoit raison,
De concert plaignirent sa peine,
Et faisant retentir leurs frédons
dans la Plaine,*

Chanterent tous cette Chanson.
Par un lent avenir une ame est
abatuë.

L'espoir fait vivre un Malheu-
reux;

Mais lors que l'on est presque
heureux,

C'est ce mesme espoir qui nous
tuë.

Vous avez appris il y a déjà
quelques mois que Monsieur
Foulé de Martangis estoit party
pour le Dannemarc, où Sa Maje-
sté l'envoyoit en Ambassade. Il
usa de toute la diligence possible
pour

pour se rendre à Copenhague, & y arriva en poste, luy quatrième, dix ou douze jours avant la fin de l'année. Il trouva dans cette Cour toutes les dispositions qu'il y pouvoit souhaiter, pour estre reçu aussi favorablement que le meritoit un Ambassadeur de France. Les effets ont répondu à ce qu'il s'en estoit promis, n'y ayant eu aucune rencontre, où l'on n'ait eu de la joye à luy marquer l'extrême veneratiõ qu'on a en ce Païs-là pour LOUIS LE GRAND. Deux jours apres qu'il fut arrivé, il eut une Audience particuliere du Roy, dans laquelle il obtint la sortie des Troupes Danoises du Duché de Holstein. Vous n'ignorez pas que le Duc qui porte ce nõ est Allié de la France. Il a sçeu d'ailleurs si bien ménager les choses, qu'on a exépté son Equipage des

droits ordinaires de la Doüane, ce qui est d'autant plus avantageux pour luy, & pour ceux qui luy succederont dans le même Employ, que ce Privilege n'avoit jamais esté accordé à aucun Ambassadeur. Voicy une troisiéme circonstance qui vous fera voir les égards qu'on a pour toutes les choses qui pourroient interesser la dignité de son caractere. Un de ses Domestiques ayant esté mal traité devant la Porte de son Hôtel, par un Soldat & un Laquais Danois, le Roy voulut aussitost qu'on fist leur Procés, & ils furent condamnez, le premier à avoir la main coupée, le second à l'avoir déchirée, & les deux Sentinelles qui sont toujours de la part du Roy à la Porte de M. l'Ambassadeur, à passer six fois par les Baguettes au milieu de deux cens Hommes, pour n'avoir pas em-

pesché l'insulte. C'est ce qui alloit estre executé , quand monsieur l'Ambassadeur demanda la grace de ces Malheureux. Il eut de la peine à l'obtenir, & elle ne luy fut accordée qu'après de grandes instances. Vous jugez bien qu'une action si généreuse a eu son effet , & qu'elle luy a acquis en même temps & beaucoup de gloire , & l'amour des Peuples. Leur empressement à voir son Entrée publique en est une marque. Elle se fit le Lundy dix huit de l'autre Mois , & la magnificence qui est naturelle à monsieur Foulé de Martangis parut avec tout l'éclat , qui pouvoit le distinguer dans une cérémonie de cette nature. Il s'estoit rendu aux Tentes du Roy, que l'on avoit fait dresser à un quart de lieuë de Copenhague , à cause que les pluyes

pluyes continuelles avoient rendu inaccessibles les Maisons Royales qui sont aux environs de la Ville. M. Checle Conseiller du Conseil Privé, qui est la première Dignité du Royaume, alla le recevoir sous ces Tentes, où il luy fit Compliment de la part du Roy. Il luy dit entr'autres choses, *Que sa venue ne pouvoit estre que tres-agreable, par l'estime & la considération particuliere que Sa Majesté Danoise avoit pour nostre auguste Monarque, & qu'on voyoit avec grande joye qu'il enst choisy sa Personne pour exprimer ses sentimens en cette Cour.* M. l'Ambassadeur luy répondit avec toute l'honnesteté qu'il pouvoit attendre; & les Complimens estant finis, il monta avec luy, & avec M. Cracq Maître des Cerémonies, dans un Carrosse du Roy.

La

La marche commença par les Pages de M. de Martangis, montez avantageusement, & ayant leur Ecuyer à leur teste. Ils estoient tres lestes, & avoient leurs Chapeaux tous couverts de Plumes de differentes couleurs. Un fort grand nombre de Valets-de-pied marchoit apres-eux d'une Livrée tres-bien entendüe. Tous leurs Habits estoient si chamarez de Galon, qu'on n'en pouvoit remarquer l'Etofe. Le Carrosse où estoit M. l'Ambassadeur venoit en suite ; & precedoit trois des siens, dont la Sculpture, la Peinture, la Dorure, & les autres ornemens, se faisoient également admirer. Le carrosse du Corps estoit attelé de six chevaux isabelle ; le second, de six chevaux noirs ; & le dernier, de six Bais. Monsieur du Tillet, proche Parent de M. l'Ambassadeur, & les

autres Gentilshommes de la Suisse, remplissoient ces trois carrosses. Ils estoient suivis de ceux des Princes & Princesses de la Maison Royale, Il y en avoit vingt autres à six chevaux, tant des Sénateurs que des plus grands Seigneurs de la Cour, qui fermoient la marche. La Garnison de la Ville estoit sous les armes dans les dehors, & une compagnie d'Infanterie avoit esté rangée en haye à la Porte. M. l'Ambassadeur fut salué en entrant de vingt-sept volées de canon que l'on tira des Ramparts. La Flote qui estoit dans le Port, leur répondit par un pareil nombre. Dans toutes les Places publiques par où il passa pour aller chez luy, il trouva un Bataillon de mille Hommes, Tambour batant, mèche allumée, & Enseignes déployées

ployées. Les Officiers de ces Bataillōs le saluerēt tous de la Pique

Le Jeudy 21. du même Mois, qui estoit le jour choisy pour le mener à l'Audience publique, monsieur le Baron Joul, Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, & l'un des Admiraux de Danemarck, vint le prendre dans les carrosses du Roy, avec monsieur Cracq Maistre des ceremonies. Ce furent de nouveaux complimens de part & d'autre. La marche se fit ainsi qu'au jour de l'entrée. On avoit mis le Regiment des Gardes en Bataille dans la Place qui est devant le Château. Il y eut quelque difficulté sur ce que ce n'estoit pas l'usage que les carrosses des Ambassadeurs entraissent dans le Palais du Roy, non plus que leurs Gentilhommes, s'ils n'estoient à pied; mais Monsieur de Martangis

insista contre ce qu'on avoit de coutume de pratiquer , & il obtint l'un & l'autre. Six Gentilshommes de la Chambre l'attendoient au bas de l'Escalier ; M. Speckhan Maréchal de la Cour, au haut du Degré ; & M. Corvits Grand Maréchal du Royaume, à l'entrée de la Salle des Gardes. Le Roy avança trois ou quatre pas pour le recevoir, & après que M. l'Ambassadeur se fut couvert , il présenta sa Lettre de créance à Sa Majesté , & luy fit un Compliment d'un demy quart d'heure. Ce Prince luy répondit de la maniere du monde la plus obligeante ; apres quoy Monsieur l'Ambassadeur fut conduit à l'Audience de la Reyne , & de là , chez le Prince Frideric Fils aîné du Roy , & chez le Prince Georges,

ges, Frere de Sa Majesté. Cela fait, on le ramena chez luy, avec les mesmes Cerémonies qu'on avoit observées en le recevant.

Je passe d'une Cerémonie publique, à une particuliere qui s'est faite en France, où monsieur le Chevalier d'Ufès, Fils de Mr le Duc de Crussol, a eu l'honneur d'estre le premier que Madame la Dauphine ait tenu sur les Fôts. C'est un Enfant de deux ans. On l'avoit habillé en Cavalier, & il ne s'en est jamais veu un si joly. Son Habit & son Juste-à-Corps estoient de toile d'argent. Il me suffit de vous dire que le Roy estoit son Parrain, pour vous apprendre le nom qui luy fut donné.

En vous parlant de Madame la Dauphine, je me souviens de vous avoir mandé la derniere fois que Monsieur Fagon avoit
eu

eu la Charge de son Premier Medecin. Il ne l'a pas possédée long-temps. Celle de Premier Medecin de la Reyne ayant vacqué dans le dernier Mois , & le Roy s'estant apperçeu que cette Princesse avoit beaucoup de confiance en Monsieur Fagon , luy a fait remplir la place de feu Monsieur de la Chambre. Cependant comme le merite de ce premier avoit esté déjà remarqué de Madame la Dauphine qui l'estimoit , Leurs Majestez luy ont fait connoistre que dans les occasions il n'en seroit pas moins à elle , quoy qu'il eust perdu la ~~qualité de son~~ Premier Medecin. Vous voyez , Madame , qu'il n'y a point aujourd'huy auprès du Roy de plus forte recommandation que le merite , & qu'il suffit d'en avoir,
pour

pour estre élevé en fort peu de temps.

Quoy que ces sortes d'élevations soient glorieuses , & que l'honneur qui les suit tienne souvent lieu d'un fort grand bonheur, c'est vivre à la Cour, & par consequent dans un País de tumulte. Ce genre de vie n'accommoderoit pas la Muse Bergere , qui aime les Bois & la Solitude , & qui se piquant de dire toujours ce qu'elle pense, ne peut souffrir le déguisement. Il faut que je vous fasse connoître son caractere. Je suis assuré qu'il vous plaira.





LA MUSE

BERGERE.

Non, je ne fus jamais de ces
Muses de Cour,

*Propres, brillantes, ajustées,
Fort coquetes, fort affétées,
Et qui sans rien sentir, ne parlent
que d'amour.*

*Je suis une Muse Bergere,
Qui ne sçait ce que c'est qu'artifi-
ce & que fard,*

*Qui plaist sans chercher mesme à
plaire,*

*Et qui n'a rien de trop mignard.
J'abhore les vaines parures,*

*Je n'aime point les faux brillans;
Je suis telle au dehors, que je suis
au dedans,*

*Et je hais en un mot toutes les im-
postures.*

l'aime



*J'aime fort à la vérité
Certaine honneste propreté
Qui pare une Beauté modeste,
Et qui la pare beaucoup plus
Que les Perles & l'Or, les Rubis,
& le reste*

*Qui vient des Climats inconnus;
Mais j'aime bien aussi certaine ne-
gligence,*

*Qui s'accorde si justement
Avec la modestie, avec la bien-
seance,*

Et c'est là tout mon ornement.



*Quand mon cœur ne sent rien, je ne
sçaurois rien dire,*

Ny rien entonner sur ma Eyre.

*Par ma Lyre, j'entens un petit Cha-
lumeau,*

*Sur lequel au bord d'un Ruisseau
Je chante doucement ce qui touche
mon ame,*

Et

*Et par cent petites Chançons,
 Assise à l'ombre des Buissons,
 Je nourris l'ardeur qui m'enflâme;
 Mais aussi jamais je ne ments,
 Ce que je chante, je le sens.
 Je cherche pour chanter, les ombres;
 le silence,
 J'évite l'éclat & le bruit,
 Et ce que je respire la nuit,
 Je n'en fais qu'aux Bois confid'ce.*



*En tant que Muse, je me plais
 Aux choses d'esprit, à l'étude,
 Et quelquefois la solitude
 A pour moy de fort grands at-
 traits;
 Mais quelquefois aussi j'aime la
 compagnie
 D'une sage Bergere, ou d'un sage
 Berger,
 Et sans un tel secours, je serois en
 danger
 De passer assez mal ma vie.*

Sur



*Sur tout, pour tout dire entre nous,
L'amitié me touche & m'emporte,
C'est là mon panchant le plus
doux,*

*Et ma passion la plus forte.
Pour une bonne Amie, ou pour un
bon Amy,*

*Que ne ferois - je point dans mon
ardeur fidelle ?*

*Où n'iroit point mon tendre zele,
Quand je devrois avoir tout le
monde ennemy ?*

*Cependant je suis paresseuse,
Je n'aime pas trop à courir,
J'aime encore moins à souffrir,
Et crains fort d'être malheureuse;
Mais quand mon cœur me fait
aller,*

*Je vay d'une extrême vîtesse,
Que rien ne sçauroit égaler,
Et qui pousse à bout la paresse.*

Je



*Je vous le dis de bonne foy,
Pour contenter mon cœur, & plaire
à ce que j'aime,
J'agis avec plaisir, & je souffre de
mesme,*

*Mais je n'enfrains aucune Loy.
Je veux dans l'amitié de la deli-
cateſſe,*

*De l'ardeur, & de la tendreſſe,
Quelque choſe auſſi pour les ſens,
Un Objet qui plaiſe à la veüe,
Dans des diſcours doux & plai-
ſans*

*Un cœur ouvert, une ame nuë;
Mais rien qui choque le devoir
D'une conſcience fort pure,
Et je conſens à la rupture,
Quand ſans déplaire au Ciel on ne
peut plus ſe voir.*

*Je ſuis alors un peu legere;
Mais auſſi quand du Ciel on peut
ſauver les droits,*

Je

*Je suis la constante Bergere,
Et j'aime pour toujours dès que j'ai-
me une fois.*



*Que si dans un Amy moins fidelle
& moins tendre,
La haine succede à l'amour,
Je ne le hais pas à mon tour,
Et d'un feu mesme éteint je conser-
ve la cendre,*

*Enfin je ne mentiray pas,
Si je dis que la chaste flamme
Qu'une honneste Personne allume
dans mon ame,
Brûtera jusqu'à mon trépas.*



*Je donne avec plaisir, & reçois
avec peine.*

*Un Present me semble une Chaîne;
Cette Chaîne pourtant me plaist
dans l'amitié,*

*Car je prens un plaisir extrême
A recevoir de ce que j'ayme;*

Avril 1680.

D

*Mais le plaisir croist de moitié,
Quand peu de chose l'on me
donne,
Et que le don qui vient d'une chere
Personne,
A moins l'air d'un present, que
l'air d'une faveur,
Et semble ne venir purement que
du cœur.*



*Je paye avec usure un peu de confi-
dence ;
On ne bazarde rien , me disant ce
qu'on pense ,
Sur le fait du secret je fais bien mon
devoir,
Mais je méprise fort le secret qu'on
me cache,
Et je ne veux jamais sçavoir
Ce qu'on ne veut pas que je sça-
che.
Autant que je le puis , je fais ma
volonté ,*

Je

*Je suis tout ce qui m'incommode,
Et n'aime rien tant que la mode,
Qui permet à chacun de vivre en
liberté.*



*Des choses ne prenant que ce qui
peut me plaire,
Je sçais dans les plus tristes lieux
Rire malgré le Sort contraire,
Et jouir du courroux des Dieux.
En vain pour moy l'orage gran-
de,
Je ne crains rien, je vis en paix,
Et sans me soucier du monde,
Je suis heureuse à peu de frais.
Toujours complaisante & civile,
Je suis quand il me plaist féconde
en doux propos,
J'ay l'humeur égale & tran-
quile,
Et je cherche bien moins l'honneur
que le repos.*



*Je compte pour chose frivole
Ce que l'ambition poursuit avec
ardeur,
Et n'ay que du mépris pour la vaine
grandeur
Dont les Mortels font leur Idole.
L'or à mes yeux n'a point de prix
Et mon cœur n'en fut jamais pris.
Rarement je sçay des nouvelles,
Je n'en veux point sçavoir aussi.
Ce qu'on fait à Paris, à Londres, à
Bruxelles,
Ne me donne point de soucy.*



*Mes plaisirs sont purs & cham-
pestres;
Parmy les Concerts des Oyseaux
J'écris je-ne-sçay-quoy sur l'écorce
des Hestres,
Où je rêve au bruit des Ruiffeaux.
Quelquefois dans une Prairie
Peinte de diverses couleurs,*

Je

*Je choisis , & cueille les Fleurs
Qui flatent plus ma rêverie.
Quelquefois dans mon enjoûmêt,
Si je suivois mon mouvement,
Je danserois dessus l'herbete
Au chant du Rossignol , au son de
la Musete,
Mais dans ma belle humeur je ne
passe jamais
Les bornes de la bienséance ,
Et dans tous les pas que je fais,
La raison est mon guide, & non pas
la licence.*



*Je prens plaisir tous les matins
A voir l'Astre du jour entrer dans
sa Carriere ,
Brillant d'une douce lumiere ,
Qui rend l'éclat aux beautez des
Jardins ,
Et fait revivre la Nature ;
Mais aussi quand la Lune luit ,*

D üj

*Je prens plaisir à voir la clarté vi-
ve & pure*

Des Astres de la nuit.



*Pour n'estre que simple Bergere,
Je ne laisse pas d'estre fiere.*

*I'ay l'ame noble, & le cœur haut;
On diroit souvent à ma mine,
Que je suis folâtre & badine,
Mais je suis sage quand il faut.
I'ay dans mon procedé beaucoup de
politesse,*

*Et plus qu'on n'en a dans les
champs.*

*Pour venir à mes fins je sçay pren-
dre mon temps,*

Et me conduire avec adresse.



*I'ay l'esprit délicat, éclairé, pené-
trant,*

*Mais un peu de bon sens est mon
grand avantage,*

I'en fais un assez bon usage.

Et

*Et joins en mes discours le solide au
brillant.*

*Je suis officieuse & bonne ,
La franchise est en moy jointe avec
la pudeur ,*

*Mais je suis discrete Personne ,
Et ne dis pas toujours ce que j'ay
dans le cœur.*

Vous avez veu partir Monsieur de Guilleragues , & Monsieur le Commandeur d'Her-
vieux , dans le mesme jour ; l'un
pour se rendre à Constantinople,
où il a esté envoyé Ambassadeur ;
& l'autre , pour aller prendre pos-
session de la Charge de Consul
d'Alep. Je vous ay donné des
nouvelles de l'arrivée du pre-
mier. Voicy une Lettre qui vous
apprendra de quelle maniere le
second a esté reçu.

A M^R L'ABBE' DE ***

A Alep le 16. Janvier 1680.

PAr ma Lettre écrite à Lernica le 5. de Novembre, vous aurez appris nostre arrivée en l'Isle de Chipre. Je ne vous repete point que dès le soir mesme, Monsieur Sauvan Consul de France vint saluer Monsieur le Commandeur d'Hervieux à bord du Vaisseau. Le lendemain il luy fit amener à la Marine plusieurs Chevaux richement enharnachez avec des Selles & des Houffes en broderie d'or & d'argent, & l'ayant fait débarquer en cérémonie au bruit du Canon, il le conduisit à la Maison Consulaire, où il le regala magnifiquement. Monsieur d'Hervieux y ayant esté visité pendant quelques

ques jours par les Consuls, Religieux, & Marchands des Nations Etrangères, s'embarqua fort satisfait des témoignages d'amitié qu'il avoit reçus, & prit la route d'Alexandrete. En y arrivant, il fut salué d'un grand nombre de coups de Canon par les Vaisseaux François & Anglois, & demeura quinze jours sans débarquer, en attendant les Voitures pour pouvoir monter à Alep. Si-tôt que notre Vaisseau eut mouillé, le Chancelier & les Marchands François que Monsieur du Pont ancien Consul de France avoit député à Monsieur d'Hervieux, vinrent le complimenter de sa part sur son arrivée, & prendre ses ordres touchant sa Reception. Il en laissa la Cereémonie à sa volonté & à la coutume. Tous ces Marchands & beaucoup d'autres du Pais, demeu-

82 MERCURE

rerent à Alexandrete, ou au Beilam, pendant tout le temps que Monsieur d'Hervieux resta à bord. Les Gouverneurs & les Doüaniers de ces deux endroits, luy envoyèrent des Presens, & l'ayant visité ensuite, ils en reçurent toutes les honnestetez qu'il pouvoit leur faire. Il leur donna souvent à manger, & n'oublia rien de ce qui pouvoit leur faire connoître combien il se loüoit de leurs soins.

Enfin la Caravane estant prestée à partir pour Alep, le Vice-Consul à la teste de toute la Nation Françoisse & de beaucoup d'autres, vint le prendre au bord du Vaisseau, qui le salüa de toute son Artillerie dans le temps qu'il débarquoit. Il mit pied à terre à Alexandrete, & fut mené à la maison Consulaire, où les Complimens furent reitérez par les mesmes Personnes
qui

qui estoient déjà venues luy marquer leur joye. Il alla à la Messe, & dîna en suite avec toute sa nombreuse Compagnie, tandis qu'une centaine de Mulets chargeoient nos Hardes, & les autres choses qui avoient esté apportées dans nostre Vaisseau. Ces cent Mulets prirent le devant avec un pareil nombre de Muletiers, & d'autres Gens bien montez & bien armez, qui devoient escorter la Caravane ; & une heure ou deux apres, Monsieur d'Hervieux monta sur le Cheval du Doüanier, & marcha precedé de ses Faniffaires, Truchemens, & autres, & de quantité de Chevaux de main que les Grands de ce Pais - là luy avoient envoyez avec leurs Gens pour luy faire honneur. Le Vice - Consul, les Deputez de la Nation, & le reste des Marchands suivoient, meslez avec
ceux

ceux qui l'avoient accompagné dans tout son Voyage. Ils montoient tous de fort beaux Chevaux, & composoient une marche d'un tres-bel ordre. Nous allâmes coucher au Beilam. Monsieur d'Hervieux logea chez l'Aga, ou le Seigneur du lieu, qui l'attendoit debout dans le milieu de la Rue avec ses Gens pour l'en prier. Ils luy aiderent à descendre de Cheval, & le menerent en ceremonie dans un bel Appartement bien meublé à la mode du Pais. Il y reçeut les visites, & y soupa & coucha, avec la plus grande partie de sa Suite, qui comme luy y fut regalée aussi bien que la saison pouvoit le permettre à cet Aga.

Le lendemain au matin, nostre Caravane ayant pris un peu d'avance, nous marchâmes dans le mesme ordre que nous avions observé

servé le jour précédent , ce qui fut fait dans toute la Route. On nous venoit recevoir auprès des Villages avec des Hautbois & des Tambours , & par tout nous trouvions sujet d'estre fort contents de la nourriture & du logement. Les visites & les civilités ne nous manquoient pas , suivant l'usage des lieux. Nous marchâmes ainsi jusqu'à Aiviara , qui est la dernière couchée à demy-journée d'Alep. Monsieur d'Hervieux trouva là le reste de la Nation Française & de la Hollandoise qui l'y attendoit, & qui le reçut au bruit de tout ce qu'il y avoit d'Armes à feu. Ce salut leur fut rendu par une décharge de celles que nous avions dans la Caravane, apres quoy on le conduisit dans le principal Appartement du Seigneur du lieu. On ne peut rien ajouter aux marques de joye

joye qu'on luy donna. Elles furent continuées presque toute la nuit par la bonne chere. Il parut le lendemain avec un Habit fort riche, & estant monté sur un Cheval dont le Harnois estoit magnifique, il partit d'Aiviara, vint à un Lieu ruiné qu'on appelle vulgairement le Caumont, & y trouva Monsieur du Pont ancien Consul, qui y estoit venu au devant de luy, avec le reste des Domestiques & de l'Equipage de la Maison Consulaire. Chacun descendit de son costé. Ces deux Consuls s'embrassèrent, & ce dernier receut les complimens de ceux qui avoient accompagné le premier. Il vit ensuite les Chaoux, les Janissaires, & les Officiers des Puissances d'Alep, qui luy venoient faire civilité au nom de leurs Maistres, & luy amenoient douze Chevaux de main, ornés de Brides dorées, &

& couverts de grandes Houffes de broderie. Chacun d'eux prit rang selon la dignité qu'il avoit , & Monsieur d'Hervieux ayant quitté son Cheval qui fut en suite mené en main , pour en prendre un isabelle à queue & à crins noirs, d'une taille fort avantageuse , & qui le portoit parfaitement beau , nous commençames à marcher dans l'ordre suivant.

La Caravane & toute l'Escorte, ouvrirent la marche. Les Mulets du Bagage suivoient , & apres eux , douze Palefreniers tres-proprement habillez , qui menotent en main les Chevaux du Muthellem, du Cady, du Musty , du Chef des Cherifs, du Muharis , du Bacha de la Mésopotamie qui estoit alors à Alep, du Grand Doüanier, de l'Aga des Janissaires , du Doüanier d'Alexandrete , & de quelques autres.

autres. La dorure des Brides, des Housfes, des Selles, & des Epées & Masses d'armes qu'elles avoient aux costez, brilloit d'un éclat qui redoubloit fort par les rayons du Soleil. Six Janissaires venoient ensuite, deux à deux, & arméz à leur maniere. Ils estoient tres-bien montez, & parez de leurs plus beaux Habits, avec leurs Bonnets & Bastons de cérémonie. L'Huissier du Consulat marchoit seul apres les Janissaires, entierement habillé de rouge. Les deux Truchemens faisoient un rang apres luy, & precedoient quatre grands Chaters, ou Valets de pied, habillez aussi de rouge, avec de longs Bonnets à la Polonoise qui pendoient sur leurs épaules, ayant chacun un Baston élevé à la main. Monsieur d'Hervieux les suivoit, monté sur le Cheval isabelle dont

je

je vous viens de parler. Outre sa beauté & sa parure, c'estoit le plus fougueux de l'Ecurie du Bacha, & il l'avoit envoyé exprés pour voir si un François auroit assez d'adresse & de force pour le manier. Monsieur du Pont estoit à la droite de Monsieur d'Hervieux, sur un grand Cheval Alezan, & avoit par dessous un Habit à la Française, & pour Manteau, une grande Veste de Moire, fourrée d'une Martre Zibeline d'un tres-grand prix. Monsieur d'Hervieux portoit sa grande - Croix de Chevalier en écharpe sur son Inste-à-corps; & afin de la faire mieux paroistre, il l'avoit attachée à un Cordon de Tabis blanc par un petit nœud de Ponceau. A costé de l'un & de l'autre marchoient les Palefreniers, habillez fort proprement. Ils estoient là, afin de tenir les Che-
vaux,

vaux, s'il avoit falu descendre, & ils faisoient connoistre leur profession, en portant des Caparaçons & d'autres Harnois sur leurs épaules. Les deux Deputez de la Nation, deux Marchands Hollandois, & plusieurs autres, tous tres bien montez, suivoient deux à deux, & fermoient la marche. Elle ne fut pas moins grave que lente; & comme l'impatience de voir ce nouveau Consul avoit fait sortir quantité de Curieux, il y eut un grand espace de chemin bordé d'Hommes & de Femmes. Vous eussiez esté surpris d'entendre les cris de tant de Personnes de toute sorte de Religions & de Nations qui témoignoient leur joye à Monsieur d'Hervieux, & faisoient mille souhaits à leur maniere pour sa santé & prosperité dans son heureux avenement à cette Charge.

Ce

Ce fut dans cet ordre qu'estant entrez à Alep sur les onze heures par la Porte des Raisins, & ayant traversé la Ville & les Bazars, où le Peuple s'estoit rendu en foule pour voir passer cette Cavalcade, nous arrivâmes au Grand-Can, où est la Maison ordinaire des Consuls de France. Monsieur d'Hervieux descendit à la Porte de la grande montée, aussi bien que Monsieur du Pont, & s'estant placez tous deux sur la plus haute des Marches, ils eurent la satisfaction de voir passer devant eux tous ceux qui les suivoient, & qui les salüerent à cheval. Estant montez à la Maison Consulaire, Monsieur d'Hervieux fut reçu à la Porte de la Salle par Monsieur le Curé avec la Croix & la Baniere, & mené dans la Chapelle, apres qu'il eut pris de l'Eau-benîte. Il y avoit deux

deux Prie-Dieu fort propres , convertis de Tapis de Perse , avec des Carreaux de Velours cramoisy. Il se mit à genoux sur l'un, & Monsieur du Pont sur l'autre, & le Te Deum fut chanté au mesme instant par les Religieux de la Famille de Terre Sainte. Tous les Ordres Religieux Missionnaires , tous les Catholiques du Pais , les François & Hollandois , y assisterent , & en suite le Gardien de l'Hospice de Jerusalem , harangua le nouveau Consul en Italien avec beaucoup d'éloquence & de politesse. Le P. Besson Iesuite , fit la mesme chose en François quelques jours apres. Cependant la Messe fut solennellement celebrée, apres laquelle une infinité de Gens & de Nations Etrangères firent compliment à Monsieur d'Hervieux. Ces premiers devoirs rendus , la plus grande foute

le se retira , & on servit le Dîné. Tous ceux qui restèrent dans la Salle en firent prier. Je ne vous fais point la description de ce Repas. I'aurois trop à dire. Il suffit que vous sçachiez qu'un Consul de France traitoit un autre Consul. Monsieur du Pont s'estoit préparé à ce Régál , & tout s'y passa avec une magnificence qui alla jusqu'à la profusion. Le reste du jour fut employé à recevoir les Gens du Pais qui vinrent de tous costez témoigner leur joye. Ces honnestetez continuerent pendant quelques autres jours ; apres quoy on laissa un peu de repos à Monsieur d'Hervieux pour luy donner temps de se pourvoir de tout ce qui luy estoit nécessaire pour rendre les visites aux Puissances & autres Grands du Pais , selon la coûtume.

Avant que de vous parler de ces
visites.

visites , il faut vous faire sçavoir que les Consuls de France sont si grands Seigneurs à Alep , qu'ils ne voyent ordinairement que les Bachas & les Cadis , & vont visiter la nuit incognito les autres Principaux du País moindres en dignité que les Viceroy's ou Gouverneurs de Provinces , & les Chefs de la Justice , qui sont visitez de jour & en cérémonie.

Comme le Bacha d'Alep , nommé Cara Mustafa Bacha , est absent , & qu'il sert dans les Armées du Grand Seigneur , dont il est un des Generaux , Monsieur d'Hervieux n'eut que le Cady à visiter. Il luy envoya son present à l'ordinaire , & luy fit demander par ses truchemens s'il seroit bien aise de le voir. La réponse fut qu'on le verroit avec grand plaisir , & qu'on se tiendroit prest à le recevoir sur les
trois

trois heures. Il en fit donner avis aux Nations Françoisse & Hollandoise dont il est Consul, afin qu'elles vinssent l'accompagner, & un peu apres, la Salle, & tout le reste de la Maison, fut pleine de monde, n'y ayant personne dans Alep, tant de ces Nations, que des principaux Chrestiens qui leur sont affectionnez, qui dans cette occasion ne tinst à honneur d'être de sa Suite.

L'heure de partir étant venue, les quatre Janissaires de Monsieur le Consul marcherent deux à deux, avec leur grandes & longues Canes d'Inde grosses comme le bras, garnies d'Ivoire aux deux bouts, ayant leurs Bonnets & Vestes de cérémonie. Ses deux Truchemens faisoient le troisieme rang. Au milieu d'eux estoit son Huissier, habillé d'une grande Veste de Drap rouge à longues

à longues manches , & tenant fort haut élevée une grande Verge d'Ebene , au bout de laquelle estoit une Pomme d'argent , avec une double Fleur de Lys de mesme matiere. Monsieur d'Hervieux marchoit en suite luy seul dans un grand espace qui luy fut laissé entre ces trois Officiers & le reste de sa Suite. Il estoit habillé à la Turque , à l'exception du Chapeau qu'on conserve icy pour se distinguer des Gens du Pais. Il avoit par dessus son Habit , une grande Veste d'une tres-belle Ecarlate , fourrée d'une Marte Zibeline de trois cens Pistoles , & sa grand-Croix passée au col , comme la portent les Gens de Robe , & attachée à un large Ruban Ponceau. Ce jour-là , comme on fait presque toujours en de semblables rencontres , nostre Nation ceda les honneurs aux Etrangers qui vinrent icy sous la protection

protection de Sa Majesté. Les Hollandois marcherent immédiatement apres Monsieur d'Hervieux. Son Chancelier, son Secretaire, les Députez de la Nation, tous les Marchands, les autres François, ses Domestiques, & le reste de sa Suite, marcherent aussi en tres-bel ordre, & fort proprement vestus, chacun dans le rang qui luy estoit deû. Toute la Ville qui attendoit un nouveau Consul depuis plus de deux années, ayant appris l'arrivée de Monsieur d'Hervieux, & scachant qu'il devoit aller ce jour-là rendre visite au Cady, dont la Maison est éloignée de la sienne d'environ un quart de lieue, les Ruës se trouverent bordées de Peuple en si grande foule, qu'on avoit peine à passer. Sa Suite estoit grande, & il arrivoit déjà où il estoit attendu, que la queue du Cor-

Avril 1680.

E

tege sortoit encor de la Maison Consulaire.

Les Officiers du Cady l'ayant reçu à la Porte, le menerent à la Chambre d'Audience, où selon la coûtume, on avoit fait porter deux Fautuils de Velours cramoisy. Le Cady vint à eux presque aussitost, & les ayant saluez, commença par congratuler Monsieur d'Hervieux sur sa bien-venue. Il continua par des protestations d'amitié & de bonne correspondance pour les intérêts communs, & finit par des souhaits de prosperité & des offres de service. Monsieur d'Hervieux luy fit connoître, que Monsieur du Pont ayant servy le Roy assez longtemps, estoit rappelé auprès de Sa Majesté; qu'Elle l'avoit envoyé à sa place pour le décharger de ce fardeau; qu'il seroit ravy de voir des effets de

de la Justice sur l'exécution de
 nos Traitez avec le Grand Sei-
 gneur, pour en donner témoi-
 ge en France, à Constantinople,
 & par tout ailleurs où il seroit
 necessaire ; qu'il contribuëroit
 de tout son pouvoir à l'heureux
 succès de toutes choses ; & qu'il
 espéroit aussi que dans les occa-
 sions il luy marqueroit par son
 procedé le respect qu'il avoit
 pour les ordres du Grand Sei-
 gneur, & son amitié pour la Na-
 tion Françoisse, dont le Com-
 merce ayant comme fondé la
 Ville d'Alep & celle de Tripoly
 dans leur établissement, les avoit
 entretenues aussi dans leur prof-
 perité, & donnoit aujourd'huy
 au Peuple dequoy fournir à sa
 subsistance, & payer les Droits
 annuels du Grand Seigneur.

Le Cady répondit à tout d'une

E ij

maniere tres-obligeante, & cependant on apporta du Café. Le Sorbet suivit immédiatement apres; & comme les Turcs ne sont pas fort prolixes en matiere de complimens, on servit d'abord l'Eau de Fleur d'Orange, pour laver les mains, le visage, & la barbe. Le parfum du Bois d'Aloës, qui est la marque du Congé parmy eux, ayant esté donné, Monsieur d'Her-vieux quita le Cady, & revint à la Maison Consulaire dans le mesme ordre qu'il estoit party, ayant reçu dans les Ruës toutes les marques de respect & de déference qu'on eust pû donner à un Gouverneur de Province.

Trois ou quatre jours apres, il alla visiter le Muthellem incognito, & pendant la nuit. Il estoit precedé de ses quatre Valets de pied, portant de gros Flambeaux de

de cire de quatre livres & plus, qui donnoient une clarté merveilleuse, & avoit devant & derriere luy le mesme Equipage dont je viens de vous parler. Il arriva au Serrail du Bacha dans ce mesme ordre ; & le Muthellem, appelé Aly Aga, qui l'attendoit au haut de la Montée, ne l'eut pas plutost apperceu, qu'il vint luy sauter au col. Ils s'embrasserent, & se baisèrent la Barbe, & apres s'estre fait quelques complimens en allant à l'Apartment de l'Audience, ils s'assirent, & se firent des amitiéz extraordinaires pendant un magnifique Soupé que le Muthellem fit servir, & auquel il fallut que Monsieur d'Hervieux fist honneur, quoy qu'il eust déjà soupé. Si-tost qu'on eut desservy, le Muthellem fit dancer ses Domestiques au son des Instrumens & de certai-

nes Castagnetes d'argent, qui mar-
quoient la cadence, & dont l'har-
monie estoit fort douce. Monsieur
d'Hervieux prit congé sur le mi-
nuit. Le Muthellem luy ayant rei-
teré les mesmes assurances qu'il
luy avoit données en le recevant, le
fit accompagner par ses Officiers,
& il luy a si bien tenu parole sur
cette amitié, que quelques jours
apres il luy renvoya un Chrestien
qu'on vouloit faire mourir pour
avoir batu un Turc, & que Mon-
sieur d'Hervieux luy avoit fait de-
mander par ses Truchemens. De-
puis ce temps-là, il a encor rendu
visite au Chef des Cherifs, qui sont
les Descendans de Mahomet. Tout
s'y est passé comme chez le Muthel-
lem. Il doit visiter au premier
jour le Mufty dans un Iardin. J'ay
oublié de vous dire que quand il
alla chez le Cady, Monsieur du
Pont

Pont avoit la droite , & qu'au retour il n'eut que la gauche , comme destitué de sa Charge. Monsieur d'Hervieux parle luy-mesme dans ces sortes d'occasions , ses Truchemens ne servant qu'à grossir le Cortège , & à remplir la Cerémonie. Cela fait un plaisir extreme aux Grands du Pais. Le Bacha de la Mesopotamie , & tous les autres des environs , l'envoyent souvent visiter , & luy font des presents continuels de Fruits & de toute sorte de Poissons de l'Euphrate, gros comme la moitié d'un Ton. Ils nous font d'un grand secours pour les jours maigres , à cause que nous sommes icy éloignez de trois journées de la Mer. Graces à Dieu, nous vivons en paix , & nous appliquons nos soins sans aucun trouble à rétablir le Commerce. Later-

E iiij

reur est maintenant dans l'ame de ceux qui avoient accoutumé de nous faire du mal par les Avannies. L'amitié est dans le cœur des Alepins , qui sont de fort bonnes Gens ; & comme Monsieur le Consul travaille nuit & jour à regler, vuider, & débarasser le general & le particulier de toute sorte d'Affaires, on est ires-content de son administration. Le Vaisseau va partir, & je suis contraint de finir cette Relation déjà trop longue, pour vous assurer, Monsieur, que je suis, Vostre, &c.

Je ne sçay, Madame si vous avez entendu parler d'un Présent que Madame de Montespan a fait à Madame la Dauphine. On peut l'appeller un Présent d'Essences, puis que des Essences seules le composoient. Cependant

pendant la magnificence , la galanterie , l'invention , & l'esprit, n'ont pas laissé d'y paroître. C'estoit un Mont-Parnasse de vermeil doré, semé de Pierreries au lieu de Cailloux. Une Pierre précieuse formoit la Fontaine. Le Pegase , l'Apollon , & les Muses de Cette galante Montagne , estoient aussi de vermeil. Ces dernieres qui estoient environ de la hauteur de la main, & parfaitement bien travaillées, avoient des Bracelets de Diamans & de Rubis. Plusieurs petites Phioles garnies d'or, & remplies de diverses sortes d'Essences, estoient à costé des Muses, & rien ne brilla jamais avec plus d'éclat que l'assemblage de tant d'ornemens. Madame de Montespan avoit elle-même tout inven-

té, tout fait deffiner devant elle, & donné ses avis pour la facilité de l'exécution , à cause du peu de temps qu'on a eu à faire ce grand Ouvrage, qui auroit encor esté plus beau sans cela , quoy qu'il semble qu'il eust esté difficile d'y rien ajoûter. Ce présent plût fort à Madame la Dauphine, qui n'en estima pas moins le dessein que la richesse.

Dans la seconde Partie de ma Lettre du dernier Mois, qui contient la Relation du Mariage de Monseigneur, je me souviens de vous avoir dit que quand cette Princesse passa à Nancy , Messieurs du Parlement de Mets députerent deux Présidens & six Conseillers , pour la haranguer. Monsieur le Président Fremin portoit la parole. On m'a donné depuis peu une Copie de son
Compli

Compliment. Je vous l'envoie.
Vous serez bien aise de sçavoir
en quels termes il luy parla.



HARANGUE

DE MONSIEUR

LE PRESIDENT FREMIN,

A MADAME LA DAUPHINE.

MADAME,



L'amour que nostre Grand Monarque a pour ses Peuples , & le soin qu'il prend de leur établir une felicité parfaite , estant sa plus forte & plus ordinaire occupation, nous voyons ce Prince , apres avoir donné la Paix à tous ses Ennemis, travailler sans cesse pour affermir à la France la douceur & la tranquillité de son Regne.

Cette

Cette grande Alliance qui vient d'être faite de Monseigneur le Dauphin avec vostre illustre Personne, en est une des plus grandes marques. C'est par elle, Madame, que le Roy réunit avec le Sang de Henry le Grand, de glorieuse & triomphante memoire, tout ce qu'il y a de plus auguste dans le monde, & qui va faire le bonheur de ses Sujets.

Pendant que l'Allemagne a eu l'avantage de vous posseder, elle a admiré en Vous toutes les graces, toutes les vertus, & toutes les perfections que l'on pouvoit desirer dans une grande Princesse; & la Baviere a dû vous regarder comme l'Ange tutelaire de la Paix, dont elle a jouï pendant ces derniers troubles.

Venez, Madame, venez recevoir le prix destiné à des qualitez si éminentes. Iouïssiez avec Monseigneur,

seigneur, d'un bonheur sans égal; ce Prince qui surpasse par son propre mérite la grandeur de sa naissance, qui charme également les cœurs & les esprits par sa douceur, & qui en un mot par ses inclinations heroïques nous fait voir qu'il est digne Fils de LOUIS LE GRAND.

Cette Alliance, Madame, fait la joye de toute la France; mais elle fait encor plus particulièrement celle du Parlement de Mets, qui nous a députez pour vous témoigner, Madame, qu'il s'estime infiniment heureux, que son établissement dans cette Frontiere luy aye procuré l'avantage de prévenir les acclamations publiques par les siennes particulieres.

C'est dans ces sentimens, Madame, que nous unirons nos voix à celles de toute la France, pour vous

vous souhaiter avec les applaudissemens de la Terre entiere , les plus pretieuses benedictions du Ciel. Nous avons sujet de les esperer , Madame , puisque c'est luy qui vous a choisie entre toutes les Princesses de l'Europe , pour rendre immortel le Sang du plus grand Roy du Monde.

Je vous ay appris avec quelle fermeté la belle Mademoiselle Biséuil d'Alençon , avoit quité les erreurs de la Religion Prétenduë Reformée. La solemnelle Abjuration qu'elle en a faite par les soins du P. de la Ruë Jesuite, dont les lumieres luy ont fort aidé à dissiper ses tenebres , vient d'estre suivie d'une autre qui fait grand bruit dans la même Ville. C'est celle de M. de Chanrosier, l'Homme le plus spirituel qu'eussent

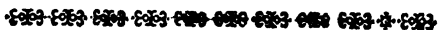
sent en ce quartier-là ceux de cette Secte. Ils le consultoient comme un Oracle, & ses réponses paroissoient pour eux autant de décisions. On se souvient dans toute la Ville, que Monsieur de Chanrosier son Pere estant tout prest de mourir, & ayant trois Fils dans l'aveuglement, avoit demandé à Dieu qu'il luy plût les éclairer. Cette prière qui se trouva exaucée pour les deux Aînez, morts l'un & l'autre apres une pareille Abjuration, sembloit devoir être sans effet pour celuy dont je vous parle, puis qu'étant tombé en apoplexie à l'âge de soixante & cinq ans, sans avoir encor donné aucunes marques de conversion, il n'y avoit pas d'apparence qu'il dût jamais changer de party. Cependant la grace a esté visible en luy. Il est

revenu

revenu d'un accident qui emporte les plus jeunes , & s'est servy aussitost du retour de ses sens , & de sa raison, pour faire appeler le Pere Anselme de Lisieux, Définitéur des Capucins , prêchant le Carême à Alençon, entre les mains de qui il a fait sa déclaration de vouloir vivre & mourir dans l'exercice de la Religion Romaine. Il en a ensuite remply les devoirs avec un zele & une pieté surprenante.

Je voudrois , Madame , pour vostre entiere satisfaction , vous pouvoir aprendre qui a fait la Lettre que vous allez voir ; mais c'est un secret qu'on ne m'a point voulu découvrir. On m'assure seulement qu'elle est d'une Personne considérable par sa qualité, qui ne faisant des Vers que pour son divertissement, ne
laisse

laisse pas de leur donner le tour qu'ils doivent avoir pour faire sentir qu'ils partent de source. Ce qui vous consolera de son nom caché, c'est qu'on m'en promet d'autres Ouvrages, & que vous serez aisément persuadée apres la lecture de cette Lettre, qu'il ne me peut rien venir de mediocre de ce costé là.



A M^R L. M. D. C.

P*renez part à mon bon-heur, j'ay fait habitude avec une des plus aimables Personnes du monde. Mes soins luy ont plû, & elle a trouvé je ne sçay quoy de si obligant dans mes complaisances, qu'elle n'a pû se defendre de sentir pour moy ce qu'elle m'a inspiré.*

Jamais

114. MERCURE

Jamais de tant d'attraits surpris
Mon cœur n'avoit languy sous un si
noble empire.

Il s'émût à la voir, & d'un si doux mar-
tyre

La gloire d'estre aimé devint bientôt
le prix.

Du plus tendre panchant l'appas im-
perceptible

A l'ardeur de mes feux la fit estre sen-
sible.

C'est par luy qu'aux rigueurs sa fierté
renonça.

Son ame avec plaisir d'accord avec la
mienne,

Dans tous mes vœux s'intéressa.

Chacun de son amour se dit ce qu'il
penſa,

Je fus ciû sur ma foy, je la crus sur la
ſienne.

Là deſſus de nos cœurs l'union com-
mença.

Le deſſein de rendre la cérémonie de cette union plus autentique, nous fit appeller les Amours pour en être les témoins; & comme tout engage

engagement de cœur leur est un sujet de Feste , ils vinrent entendre les mutuelles protestations que nous nous fîmes , accompagnés des Jeux & des Ris , qui ne nous ont point encor abandonnés. C'est en presence de cette aimable Troupe que me réitérant tous les jours les sermens d'une inviolable fidelité , on se plaist à me demander sans cesse de nouvelles assurances de la mienne; mais de vous à moy , il y a longtemps que je sçay ce qu'il faut attendre des sermens de cette nature, & que la constance n'estant vertu que chez les Avanturieres des vieux Paladins ,

*Faire de mille vœux renouveler l'offrande,
Jurer jusqu'au tombeau la plus parfaite ardeur,
C'est seulement louer son cœur,
En attendant qu'un autre le marchandé.*

Ainsi je me tiens toujours préparé à tous événemens , & la rupture estant un malheur presque inévitable dans ces sortes de liaisons , je l'attens avec ferme résolution de m'en consoler sur l'heure, en prenant party ailleurs.

Ce n'est pas que l'Objet dont mon cœur est charmé

N'ait sur mes vœux une entière puissance ;

Jamais feu jusqu'icy n'eut tant de violence,

Mais je n'aime qu'autant que je me vois aimé.

Qu'on ait beaucoup d'amour , mon amour est extrême ;

Qu'on le laisse amortir, je l'amortis de même,

Sans qu'à le rallumer je fasse aucuns efforts,

Chacun suit le panchant où son destin l'appelle,

Et dés-à-present comme alors,

Quand la Belle qui croit pouvoir m'être fidelle,

S'en

S'ennuyra de payer mes amoureux transports.

- Je suis serviteur à la Belle.

Après tout, il faut avouer qu'un peu de changement fait quelquefois tous les biens du monde, & qu'une amitié qui dure trop a quelque chose de si languissant, qu'on n'est pas peu à plaindre, quand on se trouve d'humeur à se piquer de constance; car enfin

La Vieillesse jamais ne s'est veüe à la mode,

Mais sur tout en amour elle est fort incommode,

Et mille vieux soupirs n'ont point ce doux appas

Que dans la nouveauté semble avoir un hélas.

On a beau sans reserve abandonner son ame

A ces mêmes transports qui marquoient tant de flâme,

Ce sont biens dont enfin les charmes superflus,

Pour avoir trop touché , ne touchent
presque plus.

Si pour nous attirer ils gardent quel-
que amorce,

Le cœur accoûtumé n'en connoit plus
la force,

Et seur que son bonheur ne peut mieux
s'affermir,

Dans une oisive paix il semble s'en-
dormir.

Par l'habitude ainsi l'amour se voit dé-
truire.

C'est un feu sous la cendre, & qui brû-
le sans luire ;

Et de quoy que pour luy se réponde le
cœur,

Dés qu'il n'a plus d'éclat, il n'a plus de
chaleur.

En vain pour réveiller mille aimables
foiblesses,

On se sert de douceurs, on se sert de ten-
dresses,

Le trop de confiance étouffe les plaisirs,
Comme l'on vit sans crainte , on reste
sans desirs.

N'esperant rien de plus que ce que l'on
possede,

Ce qui causa l'amour, en devient le re-
mede ,

Et

Et l'Amant que sa gloire avoit droit
d'ébloüir,

Dédaigne sa cōquette à force d'en jouïr.

Fuyons à ce dédain ce qui sert de ma-
tiere,

Aimons , mais sans donner nostre ame
toute entiere,

Et renonçant d'abord à des feux trop
constans,

Sauvons nous du dégoust qui doit nai-
stre du temps,

Promenons sans arrest nos flâmes vaga-
bondes,

Chez les Brunestantost, & tantost chez
les Blondes.

Ainsi sans servitude, ainsi toujourns à nous,
Nous goûterons d'amour les plaisirs les
plus doux.

Que l'une écoute un feu qui trahisse le
nostre,

Nous sçaurons nous en rire entre les
bras d'une autre,

Et noyer le chagrin de ce trésor cédé,
Dans l'heureux souvenir de l'avoir pos-
sedé.

Je ne vous dis rien la derniere
fois de la surprise que les beau-
tez

rez de Versailles ont causée à Madame la Dauphine, parce que je n'estois point alors assez informé de tout ce qui regardoit la promenade qu'elle y avoit faite. Le Roy y mena cette Princesse le Dimanche 24. de l'autre mois, accompagné de la Reyne , de Monseigneur , de Monsieur , de Madame, de Mademoiselle, & de Madame la Princesse de Conty. Madame de Montespan, Mesdames les Duchesses de Crussol & de Crequy, Mesdames les Maréchaux de Humieres & de Rochefort, Madame Colbert, Madame la Comtesse de Guiche, Madame Gourdon , les Filles d'Honneur de Madame la Dauphine, & plusieurs autres Dames de remarque, furent aussi de cette partie, avec grand nombre des plus considérables Seigneurs de la

la Cour. Sitost qu'on fut arrivé, le Roy fit voir les Apartemens du Château à Madame la Dauphine ; apres quoy on alla se promener dans les Allées du petit Parc. Vingt petites Chaises roulantes découvertes, & garnies de tres-riches Etofes , & de Galons & Franges or & argent, estoient aupres du Parterre d'eau. Des Hommes portants les livrées du Roy , conduisoient ces Chaises. Les Dames se mirent dedans, quand elles furent lassées de marcher. Le Roy alla toujours à pied aupres d'elles , suivy des principaux de toute sa Cour. Toute cette illustre Compagnie se rendit à Trianon où Madame la Dauphine ne pût assez admirer la galante magnificence des Apartemens & des Jardins. Au retour on entra dans l'Apartment des

Avril 1680.

F

Bains. Toutes les Pièces en estoient éclairées différemment. Dans l'une tout ce qui portoit les Bougies estoit de cristal ; dans une autre, tout de vermeil ; & dans une autre, tout d'argent. Sur tout rien ne fut si surprenant que ce qu'on trouva dans l'Octogone. Comme je vous en ay déjà parlé amplement dans quelqu'une de mes Lettres, je ne vous en feray point icy de seconde description. Ce que je vous en diray d'abord en général, c'est qu'une Collation aussi galante que magnifique & extraordinaire, ornoit tout le tour de ce superbe Sallon, s'il m'est permis de parler ainsi. Vous en pouvez voir une partie dans la Planche que je vous envoie. Je dis une partie, parce que la même chose estoit redoublée plusieurs fois, comme vous l'apprendrez



dréz dans la suite. Je n'ay pas fait seulement graver l'Elevation du morceau sur lequel je vous prie de jetter les yeux, mais encore le Plan du même endroit pour vous faire mieux concevoir la disposition du Lieu, où la Collation regnoit tout autour. Ce que vous verrez marqué dans une des croisées, & aux deux costez, estoit dans toutes les autres. Avant que de vous expliquer les chiffres, il est nécessaire de vous avertir, que ceux qui sont doubles, ne vous doivent faire entendre qu'une même chose. Ainsi le chiffre 1. vous ayant marqué la Pyramide de Sculpture par laquelle je vay commencer à vous faire la description de ce Régale, le même chiffre 1. qui est au dessous, vous fait connoître le Plan de la même Pyramide. La même

observation est à faire sur tout le reste , & par là vous voyez le Plan & l'Elevation d'une même veuë.

1. Pyramide de Sculpture dorée, ornée de Cordons & de Festons de Fleurs, portant des Porcelaines remplies de toute sorte de Confitures , avec des Eaux glacées de toutes manieres.

2. Deux Bufets de même Sculpture que la Pyramide, & ornez de Fleurs. Il y avoit sur ces Bufets quatre Soucoupes de vermeil, avec des Carafes, des Verres, & des Flambeaux. Vous remarquerez , s'il vous plaist , que tout ce qui est quarré, représente la place d'un Flambeau, & qu'il n'y en avoit que contre la muraille , afin de ne point embarasser le devant de cette Collation, qui étoit d'ailleurs assez éclairée. On n'a point trouvé

trouvé de place pour marquer les Flambeaux dans l'Elevation.

3. Escabelon doré garny de Festons, & d'un Cordon de Fleurs. Cet Escabelon portoit un grand Bassin de vermeil, dans lequel il y avoit quatre Couverts.

4. Table de Sculpture dorée, avec Festons & Cordons de Fleurs. Elle estoit de deux pieds dix pouces de diametre, & couverte d'un Bassin de Fruit, & de sept Assietes, quatre grandes, & trois moyennes. Tous les espaces vuides de cette Table estoient garnis de petites Porcelaines.

Quand même le nom de Trémeau qu'on a gravé dans le Plan, seroit inconnu, on découvre assez par la Figure qui représente l'endroit où il est au milieu, & par sa situation, que Tremeau est l'épaisseur du mur qui est entre

deux croisées. C'est ce que nous appellons entre-fenestre.

Ce Sallon a quatre faces, & n'a que six vrayes croisées. Trois de ces croisées donnent sur le Parterre d'eau, & trois sur l'Allée des Cascades. Les deux autres faces du Sallon sont ornées de Glaces. La Collation regnoit de la même maniere & avec la même regularité, au devant des fausses croisées, qu'au devant des vrayes. Quoy qu'il soit fort difficile de s'en figurer toute la beauté, si vous en voulez prendre une forte idée, il faut non seulement vous représenter cette magnifique Collation dans toutes les vrayes & fausses croisées, dont je ne vous ay fait icy graver que ce qui en regarde une seule, mais encor vous imaginer, s'il vous est possible, l'effet qu'elle pouvoit faire

faire , multipliée de tous costez dans les Glaces. Joignez à cela la beauté du Lieu , & le mélange brillant des lumieres dont la reverberation des mêmes Glaces faisoit paroistre le nombre infiny. Pour donner encor plus d'éclat à toutes ces choses, les Figures de bronze doré qui sont dans ce même Sallon, & qui représentent les quatre Saisons , avoient chacune un Flambeau de poing. Enfin, Madame, le dessein de ce Regal estoit si biẽ imaginé, & l'exécution s'en trouva si juste, qu'il sembloit que les ornemens du Sallon ne pouvoient estre sans cette Collation , ny la Collation sans les ornemens , tant ces diverses parties s'accommodoient bien ensemble, & composoient un tout merveilleux. Apres que toute la Cour eut donné des mar-

ques de sa surprise, & admiré la maniere extraordinaire dont les Pyramides, les Bassins, & les Affietes dont je vous viens de parler, avoient esté disposez, le Roy dit aux Hommes qu'ils pouvoient aller manger dans une autre Salle, & demeura dans l'Octogone avec Monseigneur, & toutes les Dames. Ils eurent le plaisir de faire Collation sans Officiers. On la pouvoit faire en se promenant, puis qu'on la trouvoit servie de quelque costé du Sallon qu'on se tournast. On seroit surpris que tant de merveilles eussent pû se faire par les Officiers seuls qui prennent ces sortes de soins à Versailles, si on ne sçavoit que monsieur Bontemps ordonne de tout. Madame la Dauphine n'ayant pû voir ce jour-là dans le petit Parc que ce qui s'appelle
les

les Eaux de dehors , le Roy y a mené de nouveau cette Princeſſe. Il y eut une ſuperbe Collation à la Ménagerie. Je ne vous en entretiendray que le Mois prochain, afin que toutes les circonſtances m'en ſoient mieux connus.

Il y en a d'auffi ſurprenantes que particulieres , dans l'Avanture dont je vay vous faire part. Vn Gentilhomme des environs de Rochechoûard , marié il y a environ vingt-fix ou vingt-ſept ans, eut d'abord un Fils qu'il fit élever avec de grands ſoins. Ils n'ont pas eſté perdus, & l'eſtime generale où il le voit aujourd'huy , l'en a bien recompensé. Sept ans apres il eut une Fille. Sa Femme la fit nourrir par une Païſane fort bien faite qu'elle avoit priſe en affection, & qui demeu-

roit à une lieuë d'elle dans un Village dont le Gentilhomme estoit Seigneur. Cette Païsane accouchée aussi d'une Fille peu de jours avant la Dame, garda l'un & l'autre Enfant pendant trois semaines, & ayant en suite donné sa Fille à une Femme d'un Hameau voisin, elle mit toute son application à bien nourrir celle qui luy avoit esté confiée, & y reüssit admirablement. La petite Fille estoit toute belle, & le temps de la retirer de ses mains estant venu, elle la rendit en pleurant, comme font ordinairement toutes les Nourrices. Vous jugez bien que n'en estant éloignée que d'une lieuë, elle alla voir fort souvent cette chere Fille. Elle y menoit quelquefois la sienne, qui n'estoit plus âgée qu'elle que de peu de jours ; & comme la

Dame

Dame la trouva jolie, son bonheur voulut que prenant dessein de luy établir quelque fortune, elle la fit d'abord rester auprès de sa Fille pour luy aider à jouir pendant son enfance. La petite Païsanc estoit née avec de si bonnes inclinations, que le premier usage qu'elle fit de sa raison, fut de reconnoître la grace qu'on luy faisoit, en cherchant à plaire à tous ceux de la Maison. Il estoit difficile qu'on ne l'aimast. Elle prevenoit ce qu'on auroit pû luy ordonner dans toutes les choses qu'elle se sentoit capable de faire; & demeurant toujours soumise & respectueuse, elle profitoit de tout ce qu'elle entendoit dire à sa petite Maistresse. Je vous ay déjà marqué que la Fille de la Dame estoit toute belle. Il n'y avoit rien qui ne plust en sa personne;

sonne; & de la maniere qu'elle estoit faite, elle méritoit les soins extraordinaires qu'on prit de son éducation. Les Maîtres ne luy furent point épargnez. Elle en eut pour la Peinture, pour la Dance, pour la Musique & le Claveffin, & elle se servit si utilement des différentes leçons qu'on luy donna, qu'en fort peu de temps elle se fit admirer dans toutes ces choses. Son Pere & sa Mere avoient pour elle toute la tendresse imaginable. Son Frere l'aimoit avec passion, & elle n'eut pas si-tost quatorze à quinze ans, qu'elle s'attira force Adorateurs. Comme on estoit fort persuadé qu'estant aussi accomplie que je viens de vous la peindre, elle ne pouvoit manquer de Partys avantageux, on crût qu'il y alloit de ses interets de
ne

ne point choisir si-tôt. On raisonnoit juste. La foule des Prétendans augmenta , & parmy ceux qui s'empresserent le plus, un jeune Gentilhomme de tres-bonne mine s'estant déclaré il y a environ six mois , on l'écouta préféablement à tous les autres. Il estoit unique Heritier d'un Pere & d'un Oncle , qui avoient tous deux de fort grands Biens. Ce fut par cette raison qu'ils s'opposèrent d'abord à son amour, dans le dessein qu'ils avoient de le marier plus richement ; mais enfin la naissance de la Belle jointe au merite particulier de sa personne , les rendit traitables, & apres avoir résisté longtemps, ils se laisserent fléchir aux instances prieres du Cavalier. Il vint apporter la nouvelle de ce changement à sa Maîtresse avec une joye
qui

qui ne se peut concevoir. Tout le monde la partagea , & tandis qu'on venoit de tous costez s'en expliquer avec elle , son Frere seul sembloit insensible à ses avantages. Il estoit tombé depuis un mois dans un noir chagrin qu'il ne pouvoit surmonter. Sa Sœur luy en avoit vingt fois demandé la cause, & n'ayant pû le faire parler , elle fut fort étonnée de le voir un jour entrer dans sa Chambre pour luy dire adieu. Son éloignement , à quoy elle ne s'attendoit pas , fut précédé d'un aveu qui la surprit beaucoup davantage. Cet aveu estoit , que l'ayant toujours aimée chèrement, il avoit crû ne s'estre permis pour elle que des sentimens de Frere, tels qu'une Sœur toute aimable les méritoit ; qu'il s'y estoit abandonné sans scrupule, parce

parce qu'il ne les avoit jamais assez bien examinez ; mais que l'occasion de son Mariage qui estoit tout prest à être conclu, luy faisant connoître que sa tendresse estoit de l'amour, il se voyoit contraint de la fuir, pour luy épargner la confusion que les transports d'un Amant desesperé luy causeroient ; qu'il estoit pourtant plus à plaindre qu'à blâmer, puis que c'estoit malgré luy, & mesme sans qu'il s'en fust apperceu, qu'il avoit laissé prendre tant de pouvoir sur son cœur à une passion qu'il détestoit ; qu'il en alloit expier le crime par tout ce qu'elle pouvoit s'imaginer qu'il souffriroit de sa perte ; que cependant il la conjuroit de croire qu'il ne l'oublieroit jamais , & qu'en luy promettant de l'aimer jusqu'au tombeau , il l'assuroit qu'il ne

ne s'exposeroit à la revoir qu'après que le temps & la raison l'auroient rendu maistre de ce qu'il se sentoît alors incapable d'étoufer. Il la quitta en répandant quelques pleurs, & n'en attendit aucune réponse. La Belle toute interdite d'une déclaration si peu attendue, ne laissa pas d'en estre attendrie. L'honnesteté avec laquelle luy avoit parlé ce Frere, l'obligea de donner des larmes à son malheur, & elle en avoit encor le visage tout mouillé quand sa Mere entra. Elle ne pût se défendre de luy découvrir ce qui venoit de luy arriver. La Dame en parla à son Mary. Le Gentilhomme fit venir son Fils; & ayant appris de luy l'état déplorable où son involontaire passion le reduisoit, il comprit si bien la nécessité qu'il avoit de
s'é

s'éloigner , qu'il luy permit de partir dès le même jour. Cependant le Cavalier Amant de la Belle , pressoit la conclusion de son Mariage, & on estoit prest à s'assembler pour en dresser les Articles, quand un incident aussi cruel qu'impreveu , renversa ses espérances. La Nourrisse de sa Maistresse tomba malade à l'extrémité, & sentant les approches de la mort , elle fit prier la Dame de la venir voir. Ces sortes de consolations se refusent rarement à un Mourant. La Dame y alla , & elle fut à peine auprès du Lit de la Païsane, que ramassant pour parler ce qui luy restoit de forces , elle déclara en présence de trois ou quatre Temoins, que la Belle qu'elle luy avoit renduë comme sa Fille , ne l'étoit point; que c'estoit la sienne
pro

propre qui tenoit injustement la place de celle qu'elle gardoit auprès d'elle pour la servir, & à qui elle avoit toujours voulu du bien sans la connoître ; que son mary rendroit témoignage de l'Enfant changé, & que quand il feindroit de n'en rien sçavoir, par l'apprehension d'en estre puny, on en devoit croire une Malheureuse à qui ses remords ouvroient la bouche dans un temps, où l'on ne disoit jamais que des veritez. La Païsane vescu encores trois ou quatre heures, & persista dans la mesme déclaration jusqu'à son dernier soupir.

Voilà, Madame, ce qui est arrivé depuis deux mois. Le bruit en ayant couru aussi-tost dans tout le Païs, le Gentilhomme Amant de la Belle a eu d'expresses défenses de la voir jamais. Il
en

en est toujours fort amoureux; & luy a fait dire que le changement de sa fortune ne l'empêcheroit point de l'épouser, si elle vouloit attendre la mort de son Pere, & qu'il estoit prest de luy en donner telles assurances qu'elle voudroit; mais elle n'est plus en pouvoir de luy rien promettre. Ce Frere, party si desesperé, est revenu transporté de joye, si-tost qu'il a sçeu qu'elle n'estoit point sa Sœur; & comme les belles qualitez de cette aimable Personne obligent le Gentilhomme & la Dame à la regarder toujours avec des yeux de Pere & de Mere, ils veulent qu'elle devienne leur Fille par le Mariage, puis que la naissance ne luy en donne point le titre. Ainsi il ne s'agit plus que de sçavoir avec une entiere certitude si le changement

ment dont la Nourrice a parlé est veritable. On fait chercher son Mary par tout. Il a pris la fuite, & cette fuite paroist une conviction de la chose. En effet il y a grãde apparẽce qu'il se sent coupable, puis qu'il a craint la dẽposition de sa Femme. Joignez à cela que celle qu'on croyoit n'estre qu'une Villageoise , a toujours fait paroistre des sentimens dignes de la naissance qu'on luy déroboit , & que le Gentilhomme & la Dame qui l'ont aimée dès son bas âge, se sentent pour elle ce je-ne-sçay-quoy qu'il semble que la Nature seule soit capable d'inspirer. Ils la traitent presentement comme leur Fille, & l'autre, comme une Personne qui doit bientost l'estre par le Mariage qu'ils ont resolu de faire.

Si

Si vous m'eussiez reproché plutôt que je ne suis pas tout-à-fait exact à vous rendre compte des changemens que la mort ou l'entrée de plusieurs Particuliers de merite aux Charges vacantes, cause de jour en jour dans la Robe, vous auriez déjà connu par divers Articles, que le plaisir de vous satisfaire, est ce que je cherche le plus en vous écrivant. Ce qui suit, vous en servira de marque. Vous y trouverez non seulement ce que vous souhaitez sçavoir de ces changemens arrivez pendant ce Mois, mais encor depuis le commencement de cette Année.

Il me souvient de vous avoir déjà fait sçavoir que le Fils de Monsieur le President Nicolai, avoit esté reçu Avocat General en la Chambre des Comptes, mais

mais je ne croy pas vous avoir marqué qu'il remplissoit la place de feu Monsieur Dreux.

Monsieur de Montchal, Fils du defunt Maistre des Requestes de ce nom, est aujourd'hui Avocat General de la Cour des Aydes. Il a succédé dans cette Charge à Monsieur du Bois du Menillet Sieur du Baillet, qui apres l'avoir exercée tres - dignement depuis l'année 1671. s'est fait recevoir Maistre des Requestes.

Cette mesme Charge d'Avocat General ayant aussi vaqué aux Requestes de l'Hôtel, a esté remplie par le Fils de Monsieur Berthelot, Commissaire General de l'Artillerie, Poudre & Salpestre de France, & Tresorier de la Maison de Madame la Dauphine. Monsieur Carré de Montgeron qui vient d'estre

stre reçu Maître des Requistes, en avoit fait les fonctions pendant cinq ans.

Monsieur le Vasseur Doyen des Conseillers de la Quatrième des Enquestes, est monté à la Grand'Chambre, en la place de Monsieur Nevelet dont je vous appris la mort le dernier Mois. Ce changement a esté cause que Monsieur Catinat est devenu Doyen de la Chambre dont Monsieur le Vasseur vient de sortir. Quant à Monsieur Nevelet, il avoit esté reçu Conseiller en 1629. Il porte d'argent au Chevron d'azur, accompagné de trois Roses de gueules, au Chef aussi de gueules, chargé d'un Lyon Leopardé d'or. Sa Sœur avoit épousé feu Mr le Marquis de Sourches, Chevalier des Ordres du Roy, & Grand Prevost de France.

Monsieur

Monsieur de Mannevillette, Fils du Secrétaire des Commandemens de Son Altesse Royale, qui porte ce nom, est entré en la place de Monsieur Vigneron, qui a exercé six ans la Charge d'ancien Avocat du Roy au Châtelet.

Il y a eu deux Conseillers reçus de nouveau au Parlement. L'un est Monsieur de Monchal, Frere de l'Avocat General de la Cour des Aydes dont je vous viens de parler ; & l'autre, Monsieur de Percigny. Ce dernier est Fils de Monsieur d'Amoresan, & ce qui s'appelle un véritablement honneste Homme. Il a beaucoup d'esprit, & de cet esprit vif qu'il faut avoir pour bien penetrer le nœud des affaires. Ses manieres obligeantes luy ont attiré quantité de vrais Amis. Je
ne

ne vous dis rien de Monsieur d'Amoresan son Pere. Personne n'ignore de quelle maniere il s'est acquité des grands Emplois qu'il a possédez.

Le Fils de Monsieur Gon Secrétaire du Roy , & Monsieur Roullié , sont en mesme temps entrez dans les Charges. Le premier s'est fait recevoir Conseiller en la Cour des Aydes, & l'autre, au nouveau Châtelet.

La Chambre des Comptes n'est pas demeurée exempte de changement. Monsieur Aubery , qui est à present Maistre des Comptes honoraire , a laissé remplir sa place à Monsieur du Fort ; & Monsieur Talon a eu celle de Monsieur le Febvre d'Eaubonne , qui estoit aussi Maistre des Comptes.

Monsieur Langlois est Cor-
Avril 1680. G

recteur dans la mesme Chambre, au lieu de Monsieur Huguet.

Quatre Charges d'Auditeur ont vaqué par mort. Monsieur Genant exerce presentement celle de Monsieur Pisart son Beupere; Monsieur Richer, celle de Monsieur Gorillon; Monsieur Contenot, celle de Monsieur Contenot son Pere; & Monsieur Planterose, celle de Monsieur Chandelier.

Je me suis mépris la derniere fois sur l'Article de Monsieur de Maupeou. Il a esté reçu Avocat General au Grand Conseil, & non Procureur General.

Monsieur Roland Sieur de Ponthenay, a eu la Charge de Trésorier de France, qu'avoit Monsieur Petit Sieur de Ravannes.

Mon

Monsieur de la Marteliere, Maître des Requestes en 1668. & auparavant Conseiller au Grand Conseil, est mort depuis le commencement de l'année. Il portoit d'or au Chevron d'azur, accompagné de trois Feuilles d'Oranger de sinople, & avoit épousé Mademoiselle de Hodic, Fille du feu Président de ce nom, & Sœur de Monsieur de Hodic Seigneur de Marly, qui est aujourd'huy Maître des Requestes.

Monsieur Maurin Auditeur des Comptes, & Monsieur Nicolas Sieur des Molets, Procureur du Roy des Trésoriers de France à Paris, sont morts à peu pres dans le mesme temps.

Le Chapitre de l'Eglise de Notre-Dame de Paris, à eu aussi depuis quinze jours du changement dans son Corps. Monsieur

Feideau a esté emporté d'une mort subite à l'âge de cinquante ans. Il y en avoit vingt-huit qu'il estoit Chanoine, & dans tout ce temps on l'a veu tres-assidu à l'Office. Sa Famille porte d'azur au Chevron d'or, accompagné de trois Coquilles de même. Son Grandpere fut reçu Conseiller au Parlement en 1673. Il a deux Freres Chevaliers de Malte, & un autre Président en la Cour des Monnoyes. Une de ses Sœurs est Veuve de Monsieur le Tanneur, aussi Président dans la mesme Cour. Sa Chanoinie a esté donnée à Monsieur Soning, Fils du Receveur general des Finances de la Generalité de Paris.

Monsieur Guilloire, Chanoine de la mesme Eglise de Nostre-Dame, a suivy Monsieur Feideau. Il estoit Frere de Monsieur Guilloire,

loire , Secrétaire des Commandemens de Mademoiselle d'Orleans. La haute vertu dont il a toujours fait profession , est connue de tout le monde. Il avoit souhaité qu'on l'enterrast dans un Cimetiere & sans Biere, mais le Chapitre ne l'a pas voulu souffrir. Le Fils de Monsieur Passart Maître des Comptes , a esté pourvû de la Chanoinie.

Monsieur Bourdon , Docteur de la Maison & Société de Sorbonne , est aussi mort depuis peu de jours.

J'avois prétendu vous entretenir dans cette Lettre , du Service qui s'est fait aux Carmelites, pour feuë Madame la Duchesse de Longueville ; mais la Planché que je fais graver pour vous faire voir la maniere dont toute l'Eglise estoit ornée, ne pouvant

estre preste assez-tost, je me voy
contraint de remettre cet Arti-
cle jusqu'au Mois prochain.

Je vous rendrois un méchant
office , si je remettois celuy des
deux petites Pieces de Vers que
vous allez voir. Je ne vous les
puis envoyer trop tost, à vous qui
avez le goust si fin pour les ga-
lanteries de cette nature. Voicy
ce qui a donné lieu à celle-cy.
Un Cavalier ayant perdu son ar-
gent à la Bassete, une Dame qui
a infiniment de l'esprit & du
merite, luy offrit sa Bourse pour
continuer son Jeu. Il accepta l'of-
fre , & luy renvoyant le lende-
main ce qu'elle luy avoit presté,
il l'accompagna d'un Billet où
estoit ces Vers.

A

A MADAME DE***

L A divine Uranie en tous lieux
 estimée,
 Dont tout Paris est enchanté,
 Qui fatigue la Renommée
 Par son esprit & sa beauté ;
 Cette Uranie enfin , de qui la com-
 plaisance
 Eust surpassé mon esperance
 Par un seul regard obligeant ,
 Le premier jour de nôtre connois-
 sance
 M'a presté de l'argent.



Rien ne rompra jamais cette belle
 alliance ,
 Le soupçon , de mon cœur en doit
 estre banny ,
 Puisque nostre amitié commence
 Par où tant d'autres ont finy.



*D'une tendre pitié l'inepuisable
source*

*En voyant le fond de ma Bource,
Luy fait de mon destin déplorer la
rigueur,*

*Et tendre à mes besoins une main
secourable;*

*N'en seroit-elle point capable
En voyant le fond de mon cœur?*



*Brigandage permis, que l'usage au-
torise,*

*Fier Monstre, Enfant cruel de l'es-
poir le plus doux*

Que vomit la Mer en couroux

Dans les Lagunes de Venise;

*Bassete, dont la face a l'air si ri-
goureux,*

*Et cause le murmure & la plainte
commune,*

*Je pardonne sans peine à tes tours
dangereux;*

C'est

*C'est toy , qui d'un cœur géné-
reux*

M'as procuré l'assistance oportune.

Si j'avois esté plus heureux ,

*L'aurois eu bien moins de for-
tune.*



*Mais toy , mon foible esprit , qu'un
faux éclat surprend ,*

*Pourquoy te fais-tu tant de
Feste ?*

*Tu vois l'argent que l'on me
preste,*

*Sans voir le cœur que l'on me
prend.*



*Voy , Malheureux , à quoy m'en-
gagent*

*Ces mortelles bontez, ce secours in-
humain ;*

*Voy que ses yeux la dédomma-
gent*

Des profusions de sa main.

G v

*De quelque argent presté le secou-
rable prix ;*

*Mais ce que ses charmes m'ont
pris ,*

*Le puis - je , hélas ! ou le veux - je
reprendre ?*



*Acquitons nous pourtant de ce prest
obligeant ,*

*Rendons vifte argent pour ar-
gent ;*

*Et mettant à ses yeux par une heu-
reuse adresse*

*La reconnoissance en son jour ,
Forçons - la , s'il se peut , à nous ren-
dre à son tour*

Tendresse pour tendresse.

REPONSE DE LA DAME au Cavalier.

Songez - vous à ce que vous
faites ,

Lors

Lors que d'un air aussi fin qu'obligeant,

*En me renvoyant mon argent,
Vous comptez votre cœur pour une
de vos debtes?*



*Bornez votre reconnoissance,
Tout ce que j'ay fait me paroist
D'une si petite importance,
Que je ne vois point d'aparence
Qu'un cœur pour un tel soin à se
donner soit prest;
D'ailleurs, je ferois conscience
De mettre mon argent à si gros in-
terest.*



*Un si foible service à rien ne vous
engage,
Le rendre, est seulement ce que j'ay
pretendu.
N'allez pas vous piquer de gran-
deur de courage,*

La

La générosité n'est plus du bel usage ;

*Ce que je vous prestay , vous me
l'avez rendu ,
En ce Siècle en doit - on demander
davantage ?*

*Ah ! l'on est plus heureux que sage ,
Lors que l'argent presté n'est pas
argent perdu.*



*Grace à la probité qui vous est na-
turelle ,*

*On ne court point ce danger avec
vous ;*

*Mais malgré ce que j'ay vu
d'elle ,*

Malgré l'estime mutuelle

*Que la Bassete a fait naître en-
tre nous ,*

*Comme il est des Filoux de difé-
rente espece ,*

*Et qu'en amour presque tout est
permis ,*

En

*En vain vous vous êtes promis
D'avoir de moy tendresse pour ten-
dresse.*

*Au seul nom d'amour je fré-
mis,
Et pour fuir les chagrins qui le sui-
vent sans cesse,
Demeurons quitte, & bons amis.*

La Bassete qui a donné occa-
sion de faire ces Vers, me fait
souvenir de deux Comedies nou-
velles qui doivent paroître
bientost sous ce mesme titre, sur
les deux Theatres François qui
sont à Paris. Plusieurs Personnes
veulent se persuader que celle
qui doit estre representée par la
Troupe de Guenegaud, part du
mesme endroit d'où nous est ve-
nuë *la Devineresse*, & ils le
croient par cette seule raison
que la Bassete est encor une ma-
tiere

tiere du temps. Ils font tort par là aux Autheurs de cette Piece, à qui il n'est pas juste d'en oster la gloire. J'espere qu'il me sera permis de vous les nommer, si-tost qu'elle aura paru. Tout ce que je vous en puis dire aujourd'huy, c'est qu'un Gentilhomme de Bourges y a bonne part. Quant à la Bassete que nous promet l'Hostel de Bourgogne, elle est de Monsieur de Hauteroche, Auteur du *Crispin Musicien*, qui vous a autrefois si bien divertie.

Monsieur le Marquis d'Alincour a esté gratifié de la Lieutenance Générale des Provinces de Lyonnois, Forest, & Beaujolois, en survivance de Monsieur l'Archevesque de Lyon son Grand - Oncle. Le Roy luy a donné en mesme temps un Bré-

vet

vet de retenuë d'une somme considerable qu'avoit le mesme Archevesque. Ce jeune Marquis est tres - bien fait , & promet beaucoup. C'est le Fils aîné de Monsieur le Duc de Villeroy, Lieutenant Général des Armées de Sa Majesté , dont je vous ay mandé tant d'actions surprenantes pendant la derniere Guerre. Le mérite de ce Duc est si connu, qu'il me seroit inutile de vous en parler. Tout le monde sçait qu'il est entré fort jeune dans le Service, & qu'il n'a pas moins de cœur que d'esprit. Pour sa naissance , vous en connoistrez les avantages , en vous souvenant qu'il est Fils de Monsieur le Maréchal de Villeroy , Gouverneur de Sa Majesté. Il a toujours montré tant de zele pour la gloire de son Maistre , qu'on ne doit pas

pas s'étonner de voir ses graces répanduës sur sa Maison.

Je vous ay déjà parlé dans quelque une de mes Lettres de Monsieur le Prieur de Cabrieres , qui a des Secrets si merveilleux pour guerir les maladies les plus incurables. Il est venu à Paris depuis peu de temps, & a esté présenté au Roy par Monsieur le Cardinal de Bouillon. Sa Majesté l'a tres-bien reçu. Il a déjà fait plusieurs belles cures , & a commencé par Madame la Duchesse d'Elbeuf. On doit avoir d'autant plus de confiance en ses Remedes qu'il n'a jamais pris d'argent d'aucun des Malades qu'il a traitez.

Madame la Présidente le Coigneux, Nièce de Monsieur le Duc de Navailles, dont je vous manday le Mariage l'année derniere, est accouchée d'un Garçon. Jugez quelle joye pour Monsieur

le Président son Mary, qui n'avoit point eu d'Enfans de ses deux premieres Femmes.

Si cette naissance donne sujet de se réjoûir aux Personnes intéressées, la perte de Mademoiselle de Seignelay cause de grands déplaisirs dans sa Famille. C'estoit une tres-jeune & riche Héritiere, Fille de Monsieur le Marquis de Seignelay Secrétaire d'Etat, & de Mademoiselle d'Alegre. Elle est morte, malgré les soins extraordinaires qu'on a pris pour la sauver. Monsieur Colbert n'a rien oublié de ce qui pouvoit servir à sa guérison, & s'est mesme trouvé fort souvent aux Consultations qui ont esté faites sur sa maladie.

Cette mort a esté suivie de celle de Messire Charles-Antoine du Chastelet, Chevalier, Marquis de Pierrefit, Maréchal

des Camps & Armées du Roy, Colonel du Regiment Royal d'Infanterie, & Gouverneur de Gravelines. Il estoit de l'illustre Maison de Lorraine, fort bien fait de sa personne, tres-brave, & âgé environ de quarante-six ans. Sa Majesté luy avoit fait l'honneur de le choisir pour aller prendre possession du Duché de Deux-Ponts au nom du Roy de Suede. Il avoit épousé la Fille de Monsieur le Marquis de S. Remy, de Normandie, Nièce de Madame de Rhodes, qui est Veuve du Grand-Maistre des Cerémonies.

Je vous envoie un secõd Printemps, qui vous fera voir ce que je vous ay dit déjà, que les Amãs se plaignent toujours. Je ne vous puis dire ny qui a fait les Paroles, ny qui les a mises en Air.

A I R

AIR NOUVEAU.

P*rintemps, dequoy me servez
vous ?*

*En vain vous étalez une beauté
suprême,*

*Mon cœur ennuyé à soy-mesme
N'en est pas moins sensible aux
coups*

De la perte de ce qu'il aime.

*Vous avez beau m'offrir vos plaisirs
les plus doux,*

*Je rediray toujours dans mon mal-
heur extrême,*

*Printemps, dequoy me servez-
vous ?*

Ces autres Paroles sont de Mademoiselle Castille, dont vous en avez déjà veu de fort agréables. Elles sont aisées & naturelles, & meritoient bien qu'on les mist en Air.

Ah

A*H, qu'ils sont courts
Les beaux jours
D'une Fleur printaniere ?
C'est ainsi que s'enfuit la saison des
Amours.
Hâtez-vous donc d'aimer, ô jeune
Beauté fiere,
Hâtez-vous, on n'est pas jeune &
belle toujours.*

Le Roy a donné une Galere à Monsieur le Chevalier de la Fare. C'est un jeune Gentilhomme bien fait, qui a esté Page de la Chambre de Sa Majesté. Au sortir de là, il fut reçu Chevalier de Malte. Il y alla faire ses Caravanes, fut fait ensuite Sous-Lieutenant de Galere, servit en cette qualité pendant la Guerre de Messine, & s'estant trouvé au Combat Naval donné dans le Port de Palerme, il s'y distingua

gua avec tant de gloire , que le Roy informé de sa bravoure , le fit Lieutenant de la Reale. Il est Cadet de Monsieur le Marquis de la Fare , qui a esté Sous-Lieutenant des Gendarmes de Monseigneur, & qui avoit eu l'avantage d'acquiescer dans cet employ l'estime particuliere de feu Monsieur de Turenne.

M^r le Marquis de la Fare leur Pere mourut en 1654. au retour de l'Armée de Catalogne. Il y servoit de Lieutenant General, estant aussi Mestre de Camp d'un Regiment de Cavalerie , & d'un d'Infanterie, & Gouverneur pour Sa Majesté de la Citadelle & Château de Rose, Place des plus importantes de ce Païs - là. Ce Marquis étoit l'Aîné de huit Freres, qui tous ont servy longtems, & obtenu des Emplois considerables. Le

Le second estoit M. de la Fare-la-Salle, qui apres avoir fait plusieurs Campagnes sans aucune discontinuation , fut nommé par le Roy Maréchal de Camp & Gouverneur de la Citadelle de Port-Longon, dans une Isle de la Mer de Toscane. Il y mourut quelque temps apres.

Monsieur de Montjoye-la-Fare estoit le troisieme. Il fut emporté d'un coup de Canon à un Combat donné dans le Milanois.

M. du Puch-la-Fare , qui estoit le quatrieme, mourut au retour de l'Armée de Catalogne.

Le cinquiesme vit encor. Il succeda à son Frere aîné au Gouvernement de Rose, & s'appelle comme luy , Monsieur le Marquis de la Fare. Il a esté Mestre de Camp de Cavalerie & d'Infanterie.

fanterie, & Maréchal de Camp. Il est aujourd'huy Gouverneur de la Ville d'Agde & Fort de Brescou, sur la Coste de Languedoc.

Monsieur le Comte de la Fare-la-Salle, qu'on a aussi appelé autrefois le Chevalier de la Fare, étoit le Puîné des cinq que je viés de vous nommer. Il a esté fort longtemps Mestre de Camp d'un Regiment de Cavalerie, vaquant par la mort de monsieur le Baron d'Alés son Beupere. Sa Majesté l'en gratifia en 1653. en considération de ses grands services.

Monsieur le Marquis de Tornac-la-Fare, qui est le septiesme a esté Premier Capitaine & Major du Regiment de Cavalerie de monsieur le Marquis de la Fare son Frere, que je vous ay dit estre encor vivant. Il a épousé
une

une Fille de Monsieur Pelot,
Premier Président au Parlement
de Roüen.

Le huitième est Monsieur de
la Fare Gaujac. Il a aussi fait plu-
sieurs Campagnes en qualité de
Capitaine de Cavalerie.

Cette Famille est originaire de
Languedoc , & d'une Noblesse
tres-ancienne. Elle a un avanta-
ge fort considerable, & qui prou-
ve l'attachement qu'elle a tou-
jours eu pour le service de Sa
Majesté. C'est que pendant que
nos guerres civiles partageoient
presque toutes les Familles du
Royaume , elle a fait voir dans
un mesme temps huit Freres ar-
mez pour l'interest de leur Prin-
ce , sans que pas-un d'eux ait
jamais eu la pensée d'abandon-
ner son Party. Leur Maison est
alliée à celles de Portes , du Rou-
re,

re, & de Luffan. Mr le Comte d'Ayejan, Capitaine aux Gardes, est Fils d'une Sœur de ces huit Freres.

Je vous ay déjà parlé d'un Fils de Mr Berthelot Trésorier General de Madame la Dauphine. Monsieur Desloges son second Fils, est de retour de Munic, où il estoit allé porter à Monsieur l'Electeur de Baviere les magnifiques Présens que Madame la Dauphine sa Sœur luy envoyoit en suite de son heureux Mariage. Ces Présens estoient une Garniture de Boutons de Diamans, des Boucles de Baudriers & de Souliers, & une Epée d'or enrichie de Diamans d'un travail extraordinaire. Ceux qu'elle envoyoit à Monsieur le Duc & à Madame la Princesse Electorale, consistoient en quantité de Bi-

Avril 1680. H

170 **MERCURE**

joux d'or, enrichis aussi de Diamans de grand prix. Il partit de cette Cour le 15. de ce mois, apres avoir reçu de Monsieur l'Electeur une Bague garnie de Diamans d'un prix fort considerable, & arriva le 20. à S. Germain.

Voicy un Sonnet de Monsieur Gardien Secrétaire du Roy, sur le Mariage de Monseigneur.

A MONSIEUR LE DAUPHIN,

ET A MADAME LA DAUPHINE.

SONNET.

E Poux chéris du Ciel, aimables
demy-Dieux,
En qui l'auguste éclat de tant de
Rois abonde, Vous

G A L A N T. 171

Vous ravissez nos cœurs en surprenant nos yeux,

Et vos sages bontés vous gagnent tout le monde.



*De nos braves François l'Empire
augmente la gloire.*

*Sur votre grand Hymne son espoir
se fonde,*

*Et pour vous & pour nous, nous de-
mandons aux Cieux,*

*Qu'à votre heureux printemps tout
vostre âge réponde.*



*Egaler de THERPSE, atteint
de LOUIS*

*Des sublimes vertus & les faits
inouis,*

*C'est un comble d'honneur qui sem-
ble inaccessible.*



*D A U P H I N S, vous seuls pouvez
prétendre d'y monter;*

H ij

*Mais pour mieux faire voir si la
chose est possible
Puissez vous estre un dieu à ses
bien imiter*

Il faut vous faire parod' une
Feste, qui a esté donnée depuis
peu à Madam^e la Comtesse de
Grignan dont vous avez tant de
fois enuoyé parler sous le nom
de la belle Mademoiselle de Sé-
vigny. Elle estoit allée à Marseil-
le, & souhaitoit avec passion voir
le Chasteau d'Is. Mr le Duc de
Vivonne, qui n'a pas moins de
galanterie que de bravoure, ne
l'eut pas si-tost appris, qu'il fit é-
quiper la Reale de tout ce qui es-
toit nécessaire pour rendre cette
promenade plus agreable. Ses cét
Pavesades, Banderoles, & Banie-
res à Fleurs de Lys d'or, furent
arborées sur les Masts & sur les
Bords.

Bords. On tapissa la Pouppe au dedans d'un Damas charnoisy à Fleurs violettes; & les Soldats sous les armes attendirent le signal de leur Officier. Tout se passa suivant les ordres donnez. Si tost que Madame de Grignan eut mis le pied sur la planche de la Galere, les Trompettes & les Timbales commencerent à sonner, les Canons tirèrent, & les Soldats firent leur premiere Salve. La Reale fut saluée en passant de quatre coups de Canon par les vingt-sept autres Galeres; & arriva au Chasteau d'Isa deux heures apres-midy. Madame la Comtesse de Grignan, & toutes les Dames qui l'accompagnoient, entrerent dans le Salon qui avoit esté préparé pour les recevoir. Elles y trouverent une Table à vingt Couverts, qui fut

aussitôt servie de quatre grands
 Bassins & de dix Plats. On les re-
 leva cinq fois. Les Hautbois & les
 Violons dirent tous ad-
 tour cette aimable Compagnie
 pendant tout le temps qu'elle fut
 à table. A ce superbe Repas succé-
 da une Représentation sans
 machines, de l'Opéra de Bellé-
 rophon. La Symphonie en fut ad-
 mirable. Elle étoit conduite par
 le fameux Mr. Boffon le Père,
 dont la capacité & le talent
 pour la Musique se font admi-
 rer dans les Concerts de Violons,
 qu'il donne tous les Jours chez
 Monsieur de Laffons. Dès que
 l'Opéra fut achevé, les Dames
 rentrèrent dans la Galere, & arri-
 verent au Port à la lueur de plus
 de deux mille Lampyons, qu'on
 avoit attachés sur les cordages
 des Mâts, & sur les bords de cette
 Galere,

Galere, & qu'on alluma si tost qu'il fut nuit. Je ne ſçay, Madamemo, ſi le mot de Lathpyon vous ſera connu. Je m'en ſors, parod que je le trouve dans mon Mémoire. Peut-eſtre eſt-il d'ufa-ge en fait de Marine. Du moins ſe fait entendre, ſ'il eſt bazar- dé. Les vingt ſept Galeres ſortirent une ſeconde fois leur Reate quand elle paſſa, & les Soldats firent encore une Salve dans le temps que les Dames mirent pied à terre. Outre Meſdemoiſelles de Grignan, qui ſont dignes Nièces de feuë Madame la Duchefſe de Montauſier, Madame la Comteſſe de Clermont-Tonnerre, & Madame la Marquiſe de Miſon, Nièce de Monſieur le Comte de Grignan, furent de la promenade. Cette dernière a de la delicateſſe d'eſprit,

beaucoup de jeunesse, & un mérite extraordinaire. Madame la Marquise d'Alain, Nièce de Mr Evêque d'Aler, & Madame du Genest, qui est belle, jeune, & spirituelle, estoient aussi de cette Partie.

Je viens à l'Article du reste des Charges de la Maison de Madame la Dauphine, que le Roy a données, & dont je vous ay promis d'abord de vous parler. Je commence par les quatre Aumôniers de quartier, qui ont esté nommez par le Roy.

Monsieur l'Abbé des Alloues Ses belles Prédications luy ont aquis tant de gloire, & il est si généralement estimé, que son nom suffit pour son éloge. Jamais Homme n'eut un mérite si éclatant, & n'afecta moins d'en faire paroître. Il sçait beaucoup de l'esprit

l'esprit profond, grande honnêteté, une conversation aisée; & s'il y a quelque chose à blâmer en luy, c'est son trop de modestie.

Mr. l'Abbé de Maulevrier. Il est fils de Madame la Marquise de Langeron. Demeure d'Honneur de Madame la Duchesse.

Monsieur l'Abbé de la Roche-Jacquelin. Il est de la Maison du Plessis.

Monsieur Langloys. Il est Abbé de Meillac, & Chanoine de la Sainte Chapelle Royale du Palais. Son Frere aîné qui étoit Sous Lieutenant aux Gardes, fut écrasé d'un Fourneau au premier Siège de Mastric. Sa Majesté y commandoit en Personne. Celuy de Candie luy avoit déjà donné occasion de signaler son courage. Il s'y trouva n'ayant encores que seize ans.

61 H v

& y fut bleffé d'un coup de flèche au vilage, dans le Combat où Mr. de Beaufort perit. N'écrit icy le détail de cette grande Action avec tant d'exactitude & de politesse, qu'il s'acquit en même temps la réputation d'Homme d'esprit & de cœur. Les commencemens de l'Abbé dont je vous parle, sont très heureux, tant pour son progrès dans les Sciences, que pour les marques de piété qu'on luy voit donner. On peut en attendre tout, & comme Mr. Langloys son Pere, qui est Maître d'Hotel du Roy, a toujours eu pour l'éducation de ses Enfants une application très-particulière, il est à croire que l'un s'estant distingué de si bonne heure dans les Armes, l'autre ne cherchera pas avec moins d'ardeur à faire bruit dans l'Eglise.

La

La Charge de Maître de la Garderobe a esté donnée à M. de Joyeux. Je vous parlay de luy le dernier Mois, & vous en pourrois encor parler souvent, sans vous repeter les mesmes choses. Il est civil, obligeant, sincere, & quand il promet de rendre service, il s'y employe de tout son pouvoir. Ainsi on peut luy donner une louange, dont peu de Gens se mettent en peine de se rendre dignes, qui est, que dans un Pais où il se trouve beaucoup plus de paroles que d'effets, il a plus d'effets que de paroles. Pour ce la Cour a esté ravie de luy voir partager les bienfaits du Roy. Quand cela arrive, c'est une marque que la faveur ne les a point attiréz, & qu'on est dans une estime generale.

Monfieur Lambert, Germain.
me

180 **MERCURE**

me de mérite, & qui parmy les Parens peut compter des Personnes tres-côsidérables, & eu une des quatre Charges de Maître d'Hôtel de Madame la Dauphine.

Monsieur Robinet a esté nommé pour une de ses mesmes Charges. C'est un ancien Officier, fort estimé dans les Troupes, où il a servy longtemps, & qui a esté Lieutenant de Roy de Mariembourg.

Une autre de ces Charges a esté donnée à Monsieur Devizé. Il est Fils de Monsieur Devizé, que vous avez veu premier Valet de Chambre chez la Reyne. Madame sa Mere est Espagnole, & Femme de Chambre de Sa Majesté. Tout le monde sçait que cette Princesse l'a toujours honorée d'une bienveillance particuliere. Les raisons qui m'em-

211 pelchent

peschent de vous en rien dire de plus, vous sont connus.

Monsieur le Notre a esté aussi pourvu d'une Charge de Maître d'Hôtel. Ce qu'il a fait de grand pour le Roy, frappe tous les jours nos yeux, & il faudroit les fermer exprès pour ne pas voir combien il est digne de sa réputation. Quand Sa Majesté luy a fait présent de la Charge dont je vous parle, il revenoit d'Italie, où il avoit esté examiner ce qu'on y voit de plus beau, afin d'en tirer de nouvelles lumieres, s'il estoit possible, pour bien servir un aussi grand Maître que celui qui luy fait la grace de l'employer. Je ne sçay, Madame, si je vous ay nommé les quatre Maîtres d'Hôtel, dans l'ordre qui leur a esté marqué pour servir. Ce que je vous

puis mander d'assuré sur cet Article, c'est que Monsieur Lambert a le Quartier de Janvier, & qu'il sert presentement. Vous croirez peut-estre que je me méprends en vous parlant du Quartier de Janvier, puis que nous sommes dans celui d'Avril; mais vous sçavez que comme il ne restoit plus que neuf mois de cette année, quand la Maison de Madame la Dauphine a commencé de servir, le Roy a voulu que chaque Quartier, pour cette première année seulement, ne fust que de deux mois & une semaine, afin que tous les Officiers de cette Princesse servissent également dans la même année; & pussent toucher leurs appointemens, ce qui n'auroit pas esté si les Quartiers estant de trois mois entiers, comme ils le seront à l'avenir, on eust

com

commencée par celui d'Avril, sans remettre le Quartier de Janvier qui estoit déjà passé. On peut voir par là quelle est la bonté du Roy. Il diminue le temps du service, afin que le nombre des Officiers à payer, augmente; & en retranchant trois semaines de trois mois que doit durer un Quartier, il les met tous en état de jouir des droits qui sont attachez aux dons qu'il leur fait. Je ne dois pas oublier à dire que tous ceux qui ont des Charges de même nature s'ont égaux entr'eux, ces Charges estant semblables pour les fonctions, privilèges, gages, honneurs & le reste. Ainsi ceux qui entrent les premiers en exercice, n'ont pas plus d'avantages que les derniers, & ils ne sont marquez les premiers, que parce que les Officiers de quatre Quartiers ne peuvent servir en même temps.

Les quatre Ecuyers de Quartier, qui ont esté aussi nommez par Sa Majesté sont,

Monsieur du Saucourt, Ecuyer du Roy. C'est le même qui a conduit la Reyne d'Espagne jusqu'à St Jean de Luz, & qui a esté au devant de Madame la Dauphine avec la Maison du Roy.

Monsieur de Paliers. Il est Fils de Madame la Baronne de Paliers, Sous-Gouverneur des Enfans de France, & a un Frere dans les Troupes, qui s'y est acquis beaucoup d'estime.

Monsieur de Veracüll. C'est un Ordinaire du Roy, d'un mérite fort connu.

Monsieur de Launay. Il a de tres-grands services. On n'en peut douter, puis qu'il est Exempt des Gardes. Vous savez, Madame, que depuis longtemps

réprou n'y met point d'Officiers, qui n'ayent eu l'avantage de se signaler en plusieurs Campagnes.

On a choisy Monsieur Dionis pour estre Premier Chirurgien. Un Poste de cette importance n'est jamais remply que par des plus habiles, & des plus expérimentez dans cette Profession.

Les Charges de Secretaire des Commandemens, d'Ecuyer ordinaire, & de Premier Valet de Chambre, restent encor à donner. Je ne vous dis rien de quantité d'autres moins considérables dont le détail seroit ennuyeux, & qui sont déjà remplies.

Vous avez blâmé avec beaucoup de justice l'emportement furieux du Cavalier d'Arles, qui s'est vengé si cruellement de la prétendue infidélité de sa Maîtresse. Les Belles ne sont pas
exemptes

exemptes de ces sortes de fureurs.
En voicy la preuve. Une Dame
de Marseille, sensible aux dou-
ceurs, écouta celles d'un Cavalier
de la mesme Ville. Les complai-
sances qu'il eut pour elle, luy fi-
rent croire qu'il estoit sincere. Et
le loy souffrit des visites assiduees,
& se laissant veritablement tou-
cher, elle lia avec luy un com-
merce particulier, qu'il luy jurâ
eternel par tous les sermens que
la passion fait faire. Trois ans s'é-
rant écoulés sans que le Cavalier
les eust démentis, il oubliâ insen-
siblement ce qu'il devoit à la Da-
me. De nouveaux charmes luy
firent prendre un nouvel amour.
Il en suivit les transports sans rien
ménager, & son changement pa-
rut à toute la Ville. On luy repro-
cha son inconstance. Il en railla,
fit cent contes des avantages de
la

la Dame, & abusant des aparen-
ces qui estoient contre elle, il
se vanta des faveurs qui expo-
soient la Belle à rougir. Soit qu'on
invente, soit qu'on dise vray, il
n'y a point de crime plus lâche.
On merite d'estre regardé avec
horreur, si ce qu'on publie est
une imposture; & s'il y a de la
verité, quelle bassesse de vouloir
perdre une Femme que nous av-
ons tâché de rendre foible, &
qui ne s'est oubliée que parce
qu'elle nous a crûs dignes des plus
fortes preuves de son amour. La
Dame apprenant de quelle ma-
niere le Cavalier parloit d'elle,
entra dans un desespoir inconce-
vable. Elle se folur de s'en vanger
à quelque prix que ce fust. & à
apres en avoir cherché divers
moyens, elle ne trouva que la seu-
le mort qui fust capable de la sa-
tisfaire.

risfaire. Encor falloit-il qu'il la reçût de sa main; autrement sa vengeance luy paroïtoit imparfaite. Elle confia son entreprise à une Femme de chambre, qu'elle connoïsoit assez hardie pour la seconder. Elles s'exercèrent quelque temps ensemble à bien manier un Pistolet, dans une de ces maisons qu'on nomme Bastides, aux environs de Marseille; & après qu'elles se creurent assez adroïtes pour tirer un coup bien juste, elles se déguisèrent en Paysannes, prirent toutes deux un Habit blanc, avec un chapeau de paille, & allèrent attendre le Cavalier sur le soir; dans le temps qu'il avoit accoustumé de se rêder chez sa nouvelle Maîtresse à une Bastide. Le Cavalier appercevant devant luy deux Femmes qui avoient

la taille & la démarche assez fines, se persuada qu'elles n'alloient ainsi seules & de nuit, que pour quelque occasion qui renfermait du mystere. Il les joignit dans cette pensée, & offrit de les escorter si elles croyoient en avoir besoin. La Dame qui s'estoit à demy caché le visage, se tourna vers luy, & luy presentant le Pistolet, se fit connoître pour cette Amante trahie dont ses medifances attaquoyent l'honneur. Le Cavalier voulut se de faire d'elle, mais il ne put éviter le coup. La Femme de Chambre tira dans le même temps, & ce Malheureux tombant par terre, la Dame luy dit, qu'elle luy permettoit d'aller publier les desloyales faveurs qu'il recevoit d'elle. Deux Paisans le trouverent d'as le chemin où elle d'avoir laissé. Il fut porté à la ville,

&

& mourut trois jours après. Les Meurtrieres ont esté conuës. Je n'ay pû sçavoir si on a fait quelques poursuites contre elles. Je sçay seulement que si on punissoit ainsi tous les incoustans, Paris seroit bien tost dépeuplé.

Après tant d'Articles de toutes sortes, il faut vous parler de Mariage. Monsieur de Tricaud, Lieutenant general au Bailliage de Bugey, a épousé depuis peu Madame de Leas des Marches. C'est un Homme fort estimé dans sa Charge, il l'exerce avec beaucoup d'approbation, parle fort bien en public, & a toutes les lumieres qu'on peut souhaiter à un bon Juge. Il est Cousin germain de Mr de Migieu, Premier President aux Requestes du Palais à Dijon, & Beaufrere de Mr de Barret. Ce dernier a esté long temps

Capitaine de Chevaux-Legers, & Exempt des Gardes du Corps. Il est aujourd'hui Gouverneur de la Ville de Seiffel. Madame de Leas des Marches est de la maison de Dorian dont je vous ay déjà parlé une fois. Sœur de Mr le Comte de Bona-Dorian, & de Mr de Chatoney. Elle estoit veuve d'un Gentilhomme fort considéré en Bugey, qui étoit des plus riches de la Province, & sans enfans, luy a donné en mourant une bonne partie de son Bien. Le Père de Madame de Leas est mort fort jeune en Italie, où il avoit un Regiment pour le service du Roy & de Son A. R. de Savoye. Tous les Princes Souverains de l'Europe ont fait faire Compliment au Roy, à la Reyne, à Monseigneur le Dauphin, & à Madame la Dauphine, sur le mariage de

de Monseigneur. Quelques-uns se sont servis des Ambassadeurs ou Résidens qu'ils avoient en cette Cour; & d'autres ont dépesché des Envoyez Extraordinaires. Je ne vous nommeray que ceux dont j'ay à vous faire voir les Complimens, ou du moins une partie, & mesme, comme je vous ay déjà parlé plusieurs fois des Harâgues faites au Roy, je ne vous entreprendray aujourd'hui que de ce qui a esté dit à Madame la Dauphine. N'attendez pas des discours fort étendus. Le sujet ne demandant que des témoignages de joye; chacun s'est expliqué en peu de paroles. Je ne leur donne de rang, que selon qu'ils ont esté conduits les premiers à l'Audience.

Monsieur le Comte Bagliani, Résident de Mantouë auprès du Roy, dit en Italien à cette Princesse,

celle, *Qu'il y avoit ordre du Duc son Maistre, de luy témoigner la joye qu'il ressentoit de son Mariage, & de l'assurer des vœux qu'il faisoit, pour le voir suivy de toutes les benedictions qui pouvoient en rendre le bonheur parfait.* Madame la Dauphine, à qui la Langue Italienne est aussi familiere que sa Langue naturelle, répondit à ce Résident par destémoignages de reconnoissance, & des ofres de service en toutes les occasions qui pourroient se présenter.

Monsieur le Bailly de Haute-feuille, Ambassadeur Extraordinaire de Malte, fut mené à l'Audience, accompagné d'un grand nombre de Chevaliers, & dit à Madame la Dauphine, *Que la Nouvelle de son heureux Mariage, dont tant de Peuples s'estoient réjouis,*
 Avril 1680. I

n'avoit pas esté reçeuë à Malte avec moins de satisfaction que dans les autres Cours de l'Europe, & qu'il venoit l'assurer de la part du Grand Maistre, & de tout l'Ordre, de la joye qu'ils en avoient, & la prier de leur accorder sa bienveillance. Cette Princesse luy répondit d'une maniere toute agreable & toute obligeante, Qu'elle avoit beaucoup d'estime pour Monsieur le Grand Maistre en son particulier, & de tres grandes considérations pour l'Ordre, à qui elle en donneroit des marques en toutes rencontres.

Monsieur Ducker, Envoyé Extraordinaire de Cologne, fut introduit apres ces Messieurs, & dit à Madame la Dauphine, *Qu'ayant eu l'honneur à Munic, il sept ou huit mois, de luy faire les Complimens de Monsieur le Prince*

Prince

Prince de Strasbourg sur un sujet de douleur (il vouloit dire sur la mort de Monsieur l'Electeur de Baviere son Pere) ce luy estoit un bonheur inestimable, de se voir presentement chargé de la part de Son Altesse Electorale de Cologne, de luy témoigner celle que prenoit ce Prince au comble d'honneur & de joye , où la devoit mettre le choix glorieux que le plus sage & le plus éclairé de tous les Roys avoit fait de sa Personne , pour donner une auguste Compagne à Monseigneur le Dauphin. Il ajouta, Qu'il croyoit ne luy devoir rien dire davantage sur ce sujet , parce qu'elle jugeroit elle mesme facilement que le Prince Electeur son Maistre ayant l'honneur de luy estre aussi proche Parent qu'il l'étoit , (Monsieur l'Electeur de Cologne & feu Monsieur l'Elec-

teur de Baviere estoient Cousins germains,) toutes les expressions dont il se pourroit servir , seroient au dessous du sincere zele avec lequel elle devoit croire qu'il s'intéressoit à son bonheur , & à ce qui faisoit la gloire de leur commune Maison, & qu'ainsi il ne luy restoit qu'à la supplier de vouloir toujours honorer Sa Serenité Electorale de sa bienveillance & de son affection. La réponse de Madame la Dauphine fut, Que quoy qu'elle n'eust jamais douté que Monsieur l'Electeur de Cologne ne s'intéressât veritablement à son bonheur, elle estoit bien aise d'en recevoir de sa bouche les vives assurances qu'il luy en donnoit de sa part dans une occasion si importante, & qu'elle se feroit toujours un fort grand plaisir , de pouvoir marquer à Monsieur l'Electeur sa reconnoissance

sance & son amitié.

On m'a donné une Copie du Compliment de Monsieur l'Abbé Rizzini Envoyé de Modene. Je le laisse dans sa Langue, parce que vous l'entendez, & que je n'en pourrois qu'affoiblir les graces en le mettant dans la nostre. Il parla en ces termes à Madame la Dauphine. *Trà le più memorabili attioni del Rè Christianissimo, che daranno dello stupore a tutta la Posterità, sarà annoverata quella, d'haver, a seconda delle destinationi del Cielo, saputo gettar gl'occhi, frà tutte le Princepesse del mondo, sopra la Serenissima Real Persona vostra, come quella che coll' essempro principalmente delle sue incomparabili virtù, colla maturità e meravigliosa Saviezza dello spirito, e co' suoi maniero-*

siſſimi tratti, poteva far unitamente col Regio ſua unico Figlio, le delizie di queſta gran Corte, & la felicità intiera del Regno. Il Signor Duca di Modena, che per motivi d'hereditario zelo, & di personale oſſequio ſ'interessa ſopra ogn' altro in tutti i ſucceſſi della Corona di Francia, hà ſentito con giubilo indicibile le nuove ſi fouſte di queſto, & implorandone nella Real Perſona voſtra lunga ſerie d'altri, onde ne riſonino continuate le acclamationi, ſi luſinga che ſino per incontrar grandimento particolare queſti ſuoi veri ſenſi, com' egli è bramato di confermarli colle provedi ſingolar prontezza nell'eſſecutione de' ſuoi reali comandamenti.

Voicy ce qu'on entendit répondre à Madame la Dauphine. Devrà conſervar con obbligo particolare

colare viva la memoria delle dimostrazioni che ricevo da parte del Signore Duca di Modena , tenendolo io in tanto grado , quanti sono in me i motivi di non dubitar punto della finezza de' suoi sentimenti nel augurarmi del bene. Gliene rendo perciò le più dovute gratie , col desiderio che mi resta di protergliene testificar il mio più grato riconoscimientò nell' occasioni di servir lo.

Le Compliment de M.le Marquis de Beauregard, Envoyé Extraordinaire de Zell , a reçu beaucoup d'aplaudissement. Il parla au nom de Monsieur le Duc & de Madame la Duchesse de Zell , & dit à Madame la Dauphine , Que dans un temps où tous les Princes de l'Europe la faisoient feliciter par leurs Ministres , il luy seroit difficile

de luy bien marquer les sentimens de son Maistre , parce qu'ils étoient au dessus des plus fortes expressions. Il adjoûta pour Madame la Duchesse de Zell , *Que cette Princesse ayant par dessus toutes les Dames d'Allemagne, l'avantage d'être née Françoisse, elle devoit prendre plus de part qu'elles à la joye que chacun avoit de son Mariage.* Monsieur le Marquis de Beauregard dont je vous parle , est François , & Cadet de la Maison de Montarnaud , dont le Chasteau est aupres de Montpellier. C'est un Gentilhomme bien fait & de bonne mine, & qui est Colonel & Brigadier dans les Troupes de Monsieur le Duc de Zell. J'ay crû vous devoir marquer qu'il étoit François , pour vous dire en mesme temps que le Roy
ayant

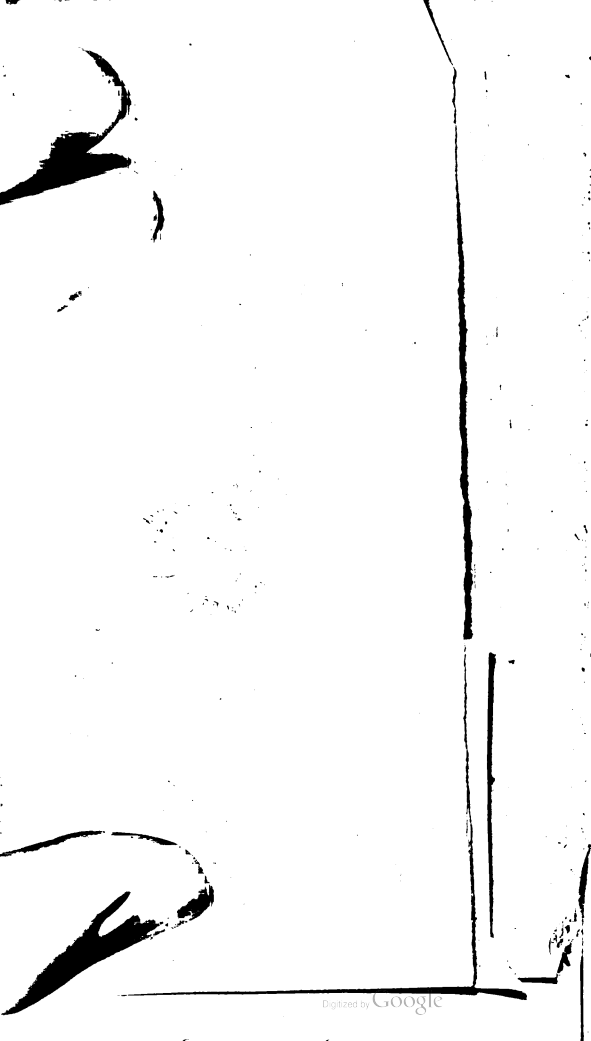
ayant parlé tres-avantageusement de luy, avoit bien voulu oublier en sa faveur la resolution qu'il avoit prise de ne plus souffrir qu'aucun de ses Sujets luy fist compliment au nom des Princes qui les envoyeroient en France.

La qualité de Député qu'avoit monsieur Trembley, que la République de Geneve a envoyé à la Cour à l'occasion du Mariage de Monseigneur, m'a obligé à ne vous parler de luy qu'après vous avoir entretenu des autres. On ne peut s'acquitter d'une Députation avec plus d'esprit, ny mieux marquer au Roy qu'il a fait, le zele de messieurs de Geneve pour la gloire de la France, & l'attachement qu'ils ont pour le service de cette Couronne. Il dit à Madame la Dauphine dans l'Audience qu'il eut de cette Princesse

pour la féliciter sur son Mariage,
*Que c'estoit elle que le Ciel avoit
 choisie pour remplir tout ce qui
 estoit à desirer pour le bonheur de
 l'auguste Prince dont le rang &
 les avantages extraordinaires fai-
 soient douter avec beaucoup de rai-
 son qu'il y eut au monde une Prin-
 cesse digne de son amour.* Cet en-
 droit fit élever un applaudisse-
 ment qui devint bientost gé-
 néral dans toute la Chambre. Com-
 me son Compliment a paru tres-
 beau, si je puis l'avoir entier,
 aussibien que ceux dont je ne
 vous ay point parlé dans cette
 Lettre, je vous en feray un nou-
 vel Article la premiere fois.
 Monsieur Tremblay a eu son Au-
 dience de congé, & le Roy luy a
 donné des Marques tres- obli-
 geantes de sa bienveillance en-
 vers l'Etat de Geneve, & de l'a-
 grément

3
c
a
l
s
i
l
c
;

1095 *



grément avec lequel il voyoit le choix qui avoit esté fait de sa Personne pour cette Députation. Il a esté accompagné dans toutes les Audiencies , d'un des Magistrats de Geneve son Parent, qui porte son mesme nom. Vous pouvez croire qu'un Député qui a fait voir tant d'esprit, ne pouvoit avoir avec luy qu'une Personne qui en eust beaucoup.

La nouvelle Médaille du Roy que vous trouverez icy , est du Sieur Joseph Rottier. Il la fit à son retour d'Angleterre, d'où il a esté tiré pour continuer icy dans les Galeries du Louvre , avec les autres Graveurs , l'Histoire de Sa Majesté, à laquelle il travaille incessamment. Dans le Revers de cette Médaille on voit ce grand Prince, revêtu de son Manteau, & armé à la Romaine. La Victoire
le

le couronne, & deux Déesſes qui luy préſentent les Clefs, ſont à ſes genoux. Celle qui eſt à ſa droite repréſente la Ville de Tournay. On le cōnoit par le Fleuve de l'Eſcaut, qui eſt à ſes pieds couché ſur ſon Urne. Le mot *Scaldis* eſt écrit deſſus. L'autre Déesſe eſt la Ville de Courtray. Le Fleuve de la Lys, quia ſur ſon Urne *Liſa*, eſt au deſſus d'elle. On a mis 1667. ſur un Rouleau qui eſt dans le bas de ce Revers, pour marquer que ce fut dans cette année que ces puiffantes deux Villes furent conquiſes par Sa Maieſté.

Monſieur l'Abbé de Riantſ a ſoutenu une Theſe qu'il a dediée à Monſeigneur le Dauphin. Il ſ'en eſt acquité avec beaucoup de ſuccés. Monſieur Guyonnet de Vertren ouvrit la Diſpute par un compliment que tout le monde

de

de admira. Ce qu'il y eut d'extraordinaire , c'est qu'il s'estoit préparé pour haranguer Monsieur le Duc de Montausier. Ce Duc ne vint point , & Mr. le Premier Président s'estant trouvé à cette Action , il luy parla sur le champ avec une netteté & une éloquence , qui auroient fait croire que son discours estoit medité. Il faut avoir pour cela une grande & heureuse habitude de s'exprimer en public. Les sçavantes Conférences qu'on fait toutes les Semaines chez Monsieur de Bretonvilliers , l'ont pû acquérir à Monsieur de Vertren. C'est luy qui en fait presque toujours les ouvertures. Mr. l'Abbé de Riant fut fort applaudy dans l'occasion dont je vous parle. Ses réponses furent justes, & il n'y eut point de difficultez qu'il ne résolut. Il est
Fils

Fils de Monsieur le Marquis de Riant. C'est une des meilleures Familles de la Robe, dans laquelle il y a eu plusieurs Présidens à Mortier. Les Alliances en sont fort considérables.

Le Roy a donné ces derniers jours quelques Abbayes. Monsieur de Bellemare y a eu part. Il est Frere de celuy qui estoit Enfant d'Honneur de Monseigneur le Dauphin, & qui a esté tué à l'Armée.

Monsieur Jachiet, Aumônier de la Maison du Roy, Frere de Monsieur Jachiet, Président en la Chambre des Comptes de Dijon, a eu l'Abbaye de Bœhaut. Elle est de l'Ordre de S. Bernard, Diocèse de Périgueux, & vaquoit par la mort de Monsieur de la Bernardiere de Riberan.

Celle d'Aiguevive, de l'Ordre
de

de S. Aug. Diocèse de Tours, a été donnée à Mr. l'Abbé de Corneille. Je vous dis beaucoup à son avantage, en vous disant qu'il est Fils de Mr. de Corneille l'aîné, dont toute la France connoist le mérite. Il avoit deux Freres, qui ont embrassé tous deux le party des Armes dès leur plus grande jeunesse. Le Cadet fut tué au Siege de Grave en 1674. Il avoit esté blessé devant Douay, dans la Campagne de 1667. L'Aîné est Capitaine de Chevaux - Legers, & n'a point discontinué le Service depuis quinze ans qu'il y est entré. Il est brave, bien fait, & aime passionnément son mestier.

J'apprens que Mr. Lisleman a esté pourvû comme Gradué, de la Chanoinie de Monsieur Feideau, que je vous ay dit avoir esté donnée à Mr. l'Abbé Soning.

Monsieur

Mr. Passart qui a eu celle de Mr. Guilloire, est Frere de M. Passart, Conseiller au Grand Conseil, & non pas Fils du Maître des Comptes de ce nom, comme je vous l'ay marqué. C'est une autre Branche de cette mesme Famille.

Les Enigmes du dernier Mois n'ont point échappé à ceux qui se sont fait un plaisir d'en chercher le sens. Le Solitaire de Pontoise qui a trouvé le vray mot de la premiere, l'a enfermé dans ce Madrigal.

Quele est cet Art ingenieux
 Qui peint nostre parole, & qui par-
 le à nos yeux,
 Et qui par quelques traits de figu-
 res tracées,
 Donne de la couleur & du corps aux
 pensées?

Sj

*Si l'on veut s'en instruire, on n'a
qu'à consulter*

*L'Enigme du dernier Mercure :
Mais sur tout il faut s'arrester
A bien connoistre l'Ecriture.*

Ceux qui l'ont expliquée sur ce mesme mot, sont Mrs. l'Abbé Coulon, de la Ruë des Noyers; Millot, de Marseille; Doudon, de Tours, Avocat au Parlements; Sauvage; Chalgrin, Principal du College d'Huban, dit *l'Ave-Maria*. En Vers, Messieurs Dalmas, Conseiller du Roy, de Cassis en Provence; Hutuge, d'Orleans, demeurant à Mets; & Liger le jeune, d'Auxerre.

La mesme Enigme a esté expliquée sur *le Dez, la Plume, l'Encre, & le Papier.*

Le vray mot de la seconde est dans ce Madrigal de Mr. le Chevalier Gesson de Cornavant.

Après

A Pres avoir un peu resvé,
 Enfin mon esprit a trouvé
 Le Mot sur qui le sens de l'Enigme
 s'appuye.

Toute son explication
 Dépend de l'application
 Des effets que produit la Pluye.

Plusieurs autres l'ont expliquée dans ce mesme sens, & ce sont Messieurs l'Abbé de Mouchy, Prieur & Vicomte de S. Hilaire; De la Font; Bessin, Lieutenant de Clamecy en Nivernois; Bauger, Conseiller au Présidial de Châlons en Champagne; Poupardin de Chantepuis, cy-devant Receveur des Tailles de la Generalité d'Etampes; De Vaugenoy, Lieutenant Général au Présidial de Châlons en Champagne: Des Essards, d'Alençon: De Villechef: Girault, Agent de

de Change , De Lavaroste , de
 Rheims : Royer , du Seminaire
 de S.Estienne ; Rabiët d'Autef-
 pine : Rault , de Roüen , (ces
 deux derniers en Vers.) Mada-
 me de Germigny , de Clamecy :
 Le Medecin Inconnu : Les
 Réclus du Jard de Châlons en
 Campagne : Tamiriste, de la Ruë
 de la Cerifaye : L'agreable Blonde
 de la Ruë de Mouffy : La petite
 Laide de la Ruë des Rosiers : & la
 Mouchetée aupres de Brunoy.
 On a donné le Mot de *la Nuit* à
 la mesme Enigme.

J'ajoute les noms de ceux qui
 ont expliqué l'une & l'autre dans
 leur vray sens. Messieurs de Boif-
 simon C.D.C. Gardien, Secretai-
 re du Roy : Fourrier, Curé d'Issy
 lez Paris : Le Bourg, Medecin
 de Caën : Soru, Avocat en Parle-
 ment : L. Mauroy, de Soissons:
 De

De Bellair de Mer, La Verne,
 de Provence : Madame de
 Grandpré : Le Sérieux sans Cri-
 tique, de Geneve : Le Fantafque
 de Thillard. En Vers, Messieurs
 le Chevalier Gesson de Corna-
 vant : De Grammont ; Le Presi-
 dent la Tournelle : Hugo de
 Gournay : Fredin, ou le Solitaire
 de Pontoise : Heuvrard, Conseil-
 ler du Roy de Tonnerre : Viguier,
 de Richelieu, (ces deux derniers
 en Vers ;) Le bon Clerc de Châ-
 lons sur Saône : Le Chevalier de la
 Salamandre : Fauvel, Directeur
 de la Poste de Morlaix : Bell... de
 la Coudre, de Caën : La Lorraine
 Espagnolete : Le Réclus de S. Leu
 d'Amiens : Frédinie, de Pontoise :
 & les nouveaux Académiciens
 de Beauvais : (le Solitaire de Ge-
 neve : Lauverjat de Dunteroy,
 ont expliqué les deux Enigmes.)

Des

Des deux nouvelles Enigmes
que je vous envoie , la premiere
est de M.le Président de la Tour-
nelle, de Lyon : & l'autre, de M. de
Grammont, de Richelieu.

ENIGME.

JE suis le meilleur & le pire
Des Estres de ce bas séjour ;
Bien que j'agisse tout un jour ;
Du travail je ne fais que rire ,
Et je suis toujours presté à faire
quelque tour.



Je me punis souvent moy-mesme
De mon trop de vivacité,
Et rends plus qu'on ne m'a presté,
A ceux que je hais, ou que j'aime ;
Ainsi l'on voit chez moy peu de soli-
dité.



Lecteur, qui cherche à me cōnoître,
Prends garde seulement à moy ,

Je

*Je suis dedans & hors de toy.
 Je ne reconnois aucun Maistre,
 Et le Sage tout seul me tient des-
 sous sa Loy.*

AUTRE ENIGME.

E*Ncor que nous soyons peu pro-
 pres à la Guerre,
 Puis que du moindre coup on nous
 peut mettre à bas,
 Cependant sans force ny bras,
 Nous jettons les plus forts par
 terre,
 Et nous n'en sommes pas plus
 las.*



*Ou pour menace, ou pour caresse,
 On ne peut nous fléchir, ny nous
 humilier;
 Et quoy que nous soyons tous rem-
 plis de foiblesse,
 On ne nous voit jamais plier,
 Nous*

*Nous obligeons souvent à faire des
bénévèes ,
Et pourtant l'on se sert de nous ,
Pour estre le lien des amitez
rompues ,
Et selon quelques-uns , des plaisirs
les plus doux.*

Monfieur du Bourg Medecin à Caën , & Monfieur Rault de Roüen , ont trouvé le veritable fens de l'Enigme de Pyrame & Thisbé , en l'expliquant fur *le Baume*. C'est un Arbriffeau , qui felon Justin, Pline, & Strabon, ne croift qu'en Judée. Ceux qui ont voyagé , affurent qu'il y en a un Verger aupres du Caire. Comme c'est un Arbre tres-pretieux, il y a grande apparence que les Roys d'Egypte l'y ont transporté. On n'en tire la liqueur qu'en y faisant des incisions. Thisbé repre-
fente

sente cet Arbrisseau. Sa playe est l'incision, & son sang nous figure le Baume qui en coule. Pyrame étendu par terre, nous fait connoître la vertu de cette Liqueur, qui est merveilleuse pour garantir les Corps de corruption. On a expliqué cette même Enigme sur *la Chandelle & sa flâme, la Riviere, l'Echo, les Faux-Rapports, la Fontaine & le Bassin, l'Impatience, & le Parasol.*

Vous resverez, s'il vous plaist, sur ce que peut signifier *Amphion*. C'est la nouvelle Enigme en figure que je vous propose.

La Musique de Sa Majesté a excellé à son ordinaire pendant les jours de Tenebres, dont l'Office a esté fait dans la Chapelle du Vieux Chasteau de S. Germain. Leurs Majestez, Monseigneur, & Madame la Dauphine, y ont



Amphion Enigme.



y ont assisté. Cette Musique est si bien executée, & composée par de si habiles Maistres, que le Monde entier auroit peut-estre beaucoup de peine à fournir autant d'habiles Musiciens qu'il y en a chez le Roy. Nous avons eu aussi une tres-belle Musique à Paris dans les mesmes jours, & l'on a couru en foule à la Sainte Chapelle & à l'Abbaye aux Bois. Ce qu'on entendit à la Sainte Chapelle, estoit de Messieurs Chaperon, la Lande, & Lalouëre : & à l'Abbaye aux Bois, de Monsieur Charpentier. Je ne vous fais point icy le détail de la Ceremonie de la Cene. Comme le Roy la fait tous les ans, & qu'elle est toujours la mesme, il est impossible que vous n'en foyez instruite. Je vous diray seulement que Monsieur l'Abbé des

Avril 1680. K

Alleurs y a presché cette année avec l'applaudissement de toute la Cour. Le Compliment qu'il fit à Sa Majesté charma tout le monde. Vous sçavez que le Pere Bourdalouë Jesuite a presché devant Elle tout le Carefme. Sa réputation est si bien & si justement établie, que le plus glorieux éloge qui luy puisse estre donné, c'est qu'il presche toujours également bien.

Monsieur le Marquis de Lignerès a traité avec Monsieur de Maliffy, de sa Charge de Capitaine aux Gardes. Il a obtenu l'agrément du Roy. Le mérite qu'il faut avoir pour remplir un si grand Poste, justifie celui de ce nouveau Capitaine.

Nous avons fait par la mort de Mr l'Abbé de Pure, une perte dās les belles Lettres, qui n'est pas
aisée

aisée à reparer. Son érudition aisée & profonde tout ensemble, & cet agreable feu d'esprit qu'il faisoit briller dans sa conversation, l'avoient fait aimer de quantité de Personnes tres-considerables. Il estoit Petit-fils d'un Prevost des Marchands de Lyon, & Oncle de Monsieur de la Boroliere, Conseiller au Grand Cōseil.

Monsieur de Bonneüil qui a toujours fait les fonctions de la Charge d'Introducteur des Ambassadeurs avec tant d'exactitude, & qui les sçavoit si bien, est mort quelques jours apres Monsieur de Bonneüil son Fils, qui estoit receu en survivance dans la mesme Charge, avoit déjà commencé à l'exercer.

On m'apprend aussi la mort de Monsieur de Gedoin, Seigneur de Pully, Bellan, &c.

K ij

Sous-Lieutenant des Gendarmes de feu Monsieur le Duc d'Orleans, Maréchal des Camps & Armées du Roy, & Gouverneur des Ponts & Château de Beaugency. Il avoit esté fait Gouverneur de la Personne de Monsieur le Comte de Vermandois.

Ma Lettre commence à estre trop longue, & la necessité de finir me fait couper court sur ce qui me reste encor à vous dire.

Madame la Duchesse de Beauvilliers a esté reçeuë Dame du Palais de la Reyne. Vous sçavez qu'elle est Fille de Monsieur Colbert, & qu'elle a épousé Monsieur le Duc de Beauvilliers, Fils de Mr le Duc de S. Aignan. Jamais Couple n'a esté mieux assorty. Ils ont une vertu sans ostentation, & ils menent une vie exemplaire au milieu des embarras de la Cour.

Mr.

Mr. Colbert de Croissy, qui avoit retenu pendant quelque temps les principaux Commis de Mr. de Pomponne a obtenu du Roy une Pension de trois mille livres pour Mr. Pachau Maistre des Comptes, son principal Commis; deux mille livres pour Mr. Tourmon, & mille livres pour Mr. Parere. Ces sortes de gratifications font assez voir que Sa Majesté est contente de leurs services. Mr. Bergeret, Avocat General du Parlement de Mets, a été choisy pour remplir l'Employ qu'avoit Mr. Pachau. Je ne vous dis rien des Actions publiques qu'il a faites au Parlemēt de Paris, & dans la Charge d'Avocat General de celuy de Mets, qu'il a exercée depuis huit ans. Messieurs Colbert sont si éclairés & si justes dans le choix des Personnes qu'ils appellent au.

pres d'eux pour le service du Roy, qu'on ne peut douter que M. Bergeret ne soit d'un merite distingué, & ce qui fait aisement juger qu'il remplira parfaitement tous les devoirs de cette importante Commission, c'est qu'il joint avec beaucoup de lumieres & d'expérience dans les Affaires, une fort grande sagesse & hōnesteré qui satisfait tout le monde. Il est d'ailleurs fort secret. Rien n'est plus essentiellement requis dans un Employ de cete nature; monsieur Mignon remplit les autres Commissions. Il est attaché depuis dix huit ans au service de monsieur Colbert de Croissy, en qualité de Secretaire, & a esté employé sous luy dans les Negotiations les plus importantes. Aussi ne peut-on estre plus consommé qu'il l'est

l'est dans les affaires, ny avoir une réputation plus solidement établie, d'un des plus honnestes & plus sages Hommes qui se voyent.

Monsieur de la Viéville, Conseiller au Parlement de Mets, & l'un des principaux Commis de monsieur Colbert, a épousé la Fille de monsieur Lhuillier Secrétaire du Roy, qui a des lumieres si particulieres pour les Finances. Comme la Noblesse est fort peu considérable sans la vertu, je ne vous dirois point que monsieur de la Viéville est bien Gentilhomme, si je n'avois à vous dire en mesme temps que son esprit & ses belles qualitez le font aimer de tous ceux qui le connoissent, & qu'on ne peut être plus universellement estimé qu'il l'est. Ces avantages luy sont communs

avec monsieur de la Viéville son
Pere, General des Finances en
Bretagne, qui est sur le mesme
pied dans sa Province. Je suis,
Madame, vostre, &c.

A Paris ce 30. Avril 1680.

*On s'est trompé dans la Relation
du Mariage de Monseigneur le
Dauphin, en disant, que Madame
la Dauphine marchoit apres le
Roy, quand elle alla à l'Eglise
Cathédrale de Châlons le len-
demain de son Mariage. Elle ne
marcha qu'après la Reyne.*



Avis

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par *Trop cruel-*
le Saison, doit regarder la page 33.

La Collation, doit regarder la page
122.

L'Air qui commence par *Printemps*
dequoy me servez vous, doit regarder la
page 163.

La Medaille doit regarder la page
203.

L'Enigme en Figure doit regarder
la page 216.



EX

EXTRAIT DV PRIVILEGE
du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, donné à Saint Germain en Laye le 31. Decembre 1677. Signé Par le Roy en son Conseil, J^NQUIERES. Il est permis à J.D. Ecuyer, Sieur de Vizé, de faire imprimer par Mois un Livre intitulé. **MERCURE GALANT**, présenté à Monseigneur **LE DAUPHIN**, & tout ce qui concerne ledit Mercure, pendant le temps & espace de six années, à compter du jour que chacun desd. Volumes sera achevé d'imprimer pour la premiere fois: Comme aussi defences sont faites à tous Libraires, Imprimeurs, Graveurs & autres, d'imprimer, graver & debiter ledit Livre sans le consentement de l'Exposant, ny d'en extraire aucune Piece, ny Planches servant à l'ornement dudit livre, mesme d'en vendre separément, & de donner à lire ledit Livre, le tout à peine de six mille livres d'amende, & confiscation des Exemplaires contrefaits, ainsi que plus au long il est porté audit Privilege.

Registré sur le Livre de la Communauté le 5. Janvier 1678. Signé **E. COUTEROT**. Syndic.

Et ledit Sieur D. Ecuyer, Sieur de Vizé a cédé & transporté son droit de Privilege à **Thomas Amaulry** Libraire de Lyon, pour en jouir suivant l'accord fait entr'eux.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le
30. Avril 1680.

